

Foyers Ardents

N°24 NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2020



Le chef de famille

SOMMAIRE

Editorial	La paternité	3
Le mot de l'aumônier	Les devoirs de vigilance et de commandement	4
La cité catholique	Suis-je fait pour m'engager en politique ?	6
Pour les petits comme pour les grands	Si le père n'est pas là...	8
Se former pour rayonner	Bien agir : le cas difficile des actes à double effet	11
Pour nos chers grands-parents	Le chef de famille	16
Trucs et astuces	L'amidonnage	17
Haut les cœurs	La prière du père de famille	18
Du fil à l'aiguille	Le béguin	19
Oui je le veux	Quand l'époux devient père	20
Le coin des jeunes	- Le père de famille	22
	- Son épaule	24
	- Tintin au pays des soviets	26
Le saviez-vous ?	Les devoirs du père de famille	25
Dimanche après- midi	La crèche	27
La page des pères de famille	Devant tous je m'engage	28
Un peu de douceur	Le testament	30
Le coin des mamans	Une clé merveilleuse	31
Ma bibliothèque		34
Mes plus belles pages		35
Connaître et aimer Dieu	Que votre volonté soit faite sur la terre comme au Ciel	36
Restaurer une maison ancienne	La maçonnerie (suite)	38
Actualités culturelles		40
Recettes		41
Le Cœur des FA		42
Bel canto		43

Abonnement à FOYERS ARDENTS (6 numéros)

2 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles

M, Mme, Mlle.....

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse mél (important pour les réabonnements) :

Année de naissance : Tel :

J'offre cet abonnement (comme cadeau de naissance, de mariage, d'anniversaire, de Noël, ou autre)

à :

Adresse mél obligatoire :@.....

J'inclus mon règlement par chèque à l'ordre de : Foyers Ardents

Abonnement simple : 20 € (prix coûtant)

Abonnement étranger : 35 €

Abonnement de soutien : 30 €

Achat au numéro : 4 €

Chers amis,

Au milieu d'une société qui ne connaît plus ni Dieu, ni l'ordre qu'Il a établi, Satan a beau jeu de troubler les esprits. En inversant les rôles ou en uniformisant les peuples afin qu'on distingue de moins en moins l'homme de la femme, en instaurant la parité à tous les niveaux, il a troublé les esprits et cette tendance s'est insérée insidieusement même dans nos familles.

Nous aimons à dire que nos fils sont « gentils », nous entendons même souvent que « leur femme fera d'eux tout ce qu'elle voudra »... Mais est-ce bien là les qualités que nous devons attendre d'un chef de famille ?

Prenons garde à ne pas laisser entrer cette « parité » chez nous, ce partage des tâches qui brise la paix des ménages ! Relisons les codes donnés par l'Eglise, les écrits des papes :

- Le prêtre, le jour du mariage a remis à l'époux l'anneau béni afin que « celui-ci le mette lui-même au doigt annulaire de la main gauche de son épouse ». C'est « le mari qui lui passe parce que c'est en lui que réside principalement l'autorité dans la famille¹. »

- « Jésus-Christ règne dans la famille lorsque, ayant à sa base le sacrement du mariage chrétien, elle conserve inviolablement son caractère d'institution sacrée, où l'autorité paternelle reflète la paternité divine qui en est la source et lui donne son nom, où les enfants imitent l'obéissance de Jésus adolescent, et dont toute la vie respire la sainteté de la Famille de Nazareth². »

Prions pour que nos hommes soient de véritables chefs de famille, qu'ils ne reculent pas devant leur mission ; elle leur a été confiée par Dieu lui-même ! Que les épouses aiment et pratiquent avec joie et grandeur d'âme le rôle qui leur revient ; pour être différent il n'en est pas moins essentiel !

En tant qu'enfant, en tant qu'épouse, en tant que membres d'une même société nous devons tout à nos chefs de famille. Nous attendons beaucoup d'eux et nous sommes surpris quand l'un d'entre eux ne semble pas être à la hauteur de sa tâche. N'hésitons pas à leur montrer notre reconnaissance³ et sachons accepter leur autorité. La société n'aide pas les hommes à prendre leurs responsabi-

lités, elle préfère les assister et pourtant... qui répondra devant Dieu du salut de chacun des membres de leur famille, si ce n'est eux ?

Ce numéro n'est pas écrit uniquement pour les chefs de famille « en poste » ; il l'est aussi pour nos jeunes afin qu'ils sachent ce que Dieu attend d'eux s'ils décident de se marier; pour nos jeunes filles qui pourront ainsi faire un choix en considérant objectivement les qualités requises de celui à qui elles donneront ce rôle ; pour les épouses qui approfondiront leur vision de celui auquel elles ont un jour tout donné ; pour les mères qui dès le plus jeune âge de leurs fils penseront à l'homme qu'elles en feront. Enfin, elle permettra aux chefs de famille de faire le point et de réfléchir sur le rôle qui est le leur aujourd'hui. Inutile de se décourager, Dieu donne la grâce à ceux qui la leur demandent. Il la donne même en surabondance.

Prenons l'habitude dès maintenant de prier tout particulièrement saint Joseph pour nos hommes : ceux d'aujourd'hui et ceux de demain. Redécouvrons ce saint qui sans bruit, fut le chef de la Sainte Famille. Dieu lui-même passe par Saint Joseph, pour donner ses ordres : « Lève-toi, prends l'Enfant et sa mère, fuis en Egypte et restes-y jusqu'à ce que je t'avertisse⁴. ». De même, Notre-Dame, dans une des rares paroles qui nous a été transmise, nous indique comment une épouse doit inclure son époux dans sa vie en parlant à la première personne du pluriel : « Votre père et moi, nous vous cherchions tout affligés⁵. »

Que saint Joseph et Notre-Dame des Foyers Ardents bénissent nos foyers et guident nos chefs de famille afin que l'ordre voulu par Dieu et retrouvé, permette à tous de parvenir aux joies éternelles.

Marie du Tertre

¹ Encyclopédie de la Foi – Le dogme – Edition Clovis

² Pie XI – Urbi Arcano 23 décembre 1922

³ Merci ! Foyers Ardents N°5

⁴ Saint Matthieu Chap. 2 :13

⁵ Saint Luc Chap. 2

Le mot de l'aumônier

Les devoirs de vigilance et de commandement

La piteuse réponse d'Adam, interrogé par Dieu, après la faute originelle, au sujet du fruit qui a été dérobé sur l'arbre, mérite notre réflexion ! « Dieu lui dit : Mais qui t'a appris que tu étais nu, si ce n'est que tu as mangé du fruit de l'arbre dont je t'avais défendu de manger ? Et Adam répondit : La femme que vous m'avez donnée pour compagne m'a présenté du fruit de l'arbre et j'en ai mangé.¹»

Quelle subtilité pour délicatement faire peser le poids du péché sur tout le monde sauf sur lui ... Sur tout le monde et d'abord sur Dieu lui-même. En effet - lui rappelle-t-il - c'est « la femme que vous m'avez donnée pour compagne » qui « m'a présenté du fruit de l'arbre ». Dieu est presque rendu responsable du péché parce qu'Il a placé Eve aux côtés d'Adam. Dans un deuxième temps, le premier homme « charge » autant qu'il le peut sa malheureuse épouse en dénonçant son rôle qui a été de lui présenter le fruit. Ce n'est qu'en dernier lieu, en un mot, qu'il finit par dire qu'il en a mangé ...

Lorsque nous relisons cette scène, nous songeons peut-être à de brefs épisodes de bêtises enfantines où les petits hommes sont tout aussi impitoyables pour se débiter de leurs torts en accentuant ceux des autres et paraître immaculés à nos yeux. Ils sont bien là de dignes enfants d'Adam et Eve et la Genèse n'a rien perdu de son actualité.

Mais il est plus facile, justement, d'en tirer les leçons pour les autres que pour soi-même. Les pères de famille doivent les premiers, et avec tout le sérieux requis, se demander si la peu glorieuse dérobade d'Adam devant Dieu n'est pas un peu la leur. Leur honnêteté est d'autant plus requise qu'ils doivent avoir retenu de leur catéchisme que -Adam a beau dire - son péché est en réalité

plus grave que celui d'Eve parce que c'est lui le chef.

Il nous semble, aujourd'hui, que la fréquente dérobade des pères de famille trouve comme alibi la puissance du féminisme. L'homme ne trouverait plus sa place dans une société féminisée et, pour éviter d'envenimer la situation, s'aménagerait une petite vie de démissionnaire. Nous ne voulons certes pas dire que, dans nos familles traditionnelles, la chose se passe souvent de la sorte. En revanche, oui, les tendances à aller dans ce sens et les tentations de s'y enfoncer ne manquent pas.

Faut-il le dire ? Pas plus que les paroles d'Adam ne le dédouanèrent de sa responsabilité devant Dieu, ceux qui abdiquent de leur rôle de chef de famille ne trouveront pas non plus grâce devant Lui en se défaussant sur leurs épouses. En effet, lorsque Dieu donne aux êtres humains une mission, Il leur procure les secours surnaturels dont ils ont besoin pour la mener avec abnégation et courage et Il veut qu'ils la remplissent.

Il appartient au chef d'être vigilant - c'est le premier de ses devoirs - Mais à quoi cela servirait-il de voir si on n'agit pas ? Aussi, il lui faut ensuite indiquer la route, être celui qui a le pouvoir de direction ou de commandement. Ai-je prononcé des gros mots ? Non. Je sais bien que le mot « commandement » apparaît aujourd'hui connoté d'une façon très négative, surtout s'il est utilisé dans le cadre de la vie familiale ... Et pourtant !



¹ Gen. 3 ; 11-12

Si Adam avait été là, avec sa femme, pour qu'elle n'aille pas traîner auprès de l'arbre, il aurait rempli son devoir de vigilance et si, la voyant sous le coup de la tentation, il lui avait commandé de rebrousser chemin avec lui, quelle reconnaissance elle lui en aurait eue !

Laissons de côté la dialectique des marxistes ... Une épouse doit encourager son mari à remplir ses devoirs de vigilance et de commandement. Il y a bien plus à craindre d'un mari démissionnaire de ses devoirs que de celui qui, même avec ses limites et ses maladresses, s'efforce courageusement de tenir son rôle. Comme l'a très justement remarqué Pie XI « (...) C'est au détriment de la femme elle-même que tourne cette fausse liberté et cette égalité non naturelle avec son mari ; car si la femme descend de ce siège vraiment royal où elle a été élevée par l'Évangile dans l'intérieur des murs domestiques, elle sera bien vite réduite à l'an-

cienne servitude (sinon en apparence, du moins en réalité) et elle deviendra - ce qu'elle était chez les païens - un pur instrument de son mari ²»



Que l'épouse ne lorgne pas de conquérir ce gouvernement qui, dans la réalité, se passe de la manière la plus douce et la plus partagée entre un mari et une femme quand chacun comprend, accepte et aime la complémentarité conjugale. Et, en définitive, qui a le plus beau rôle ? Est-ce l'homme parce qu'il gouverne ? Ou n'est-ce pas plutôt la femme qui façonne le cœur de ceux qui gouvernent et gouverneront ?

Père Joseph

² Pie XI in « Casti Connubii » du 31 XII 1930

Commandez nos anciens numéros à nouveau disponibles
(25 € par an, soit 6 numéros ou 5 € l'un, port compris) :

N° 1 à 7 : Thèmes variés

N° 8 : La Patrie

N° 9 : Fatima et le communisme

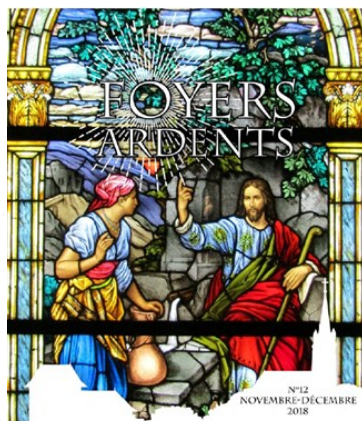
N° 10 : Des vacances catholiques pour nos enfants

N° 11 : Pour que le Christ règne !

N° 12 : Savoir donner

N° 13 : Savoir recevoir

N° 14 : Notre amour pour l'Église



Savoir donner

N° 15 : Mission spéciale

N° 16 : D'hier à aujourd'hui

N° 17 : Mendiants de Dieu

N° 18 : L'économie familiale

N° 19 : La souffrance (bientôt épuisé)

N° 20 : La cohérence

N° 21 : La noblesse d'âme

N° 22 : La solitude

N° 23 : La vertu de force

Suis-je fait pour m'engager en politique ?

Il y a des questions du type « suis-je fait pour... ? » que l'on recommande de se poser au moins une fois dans sa vie pour vérifier que l'on ne passe pas à côté d'une grâce spéciale de Dieu. Selon l'ordre établi par sa divine Providence, Dieu nous destine à des états de vie, dans lesquels il nous prépare des moyens de salut plus abondants et des secours de grâce plus efficaces, dont il nous privera si, par l'opiniâtreté de notre volonté, nous nous choisissons nous-mêmes un état auquel nous ne sommes point appelés, surtout l'état clérical et l'état religieux. À la question « suis-je fait pour la prêtrise ? », on répond normalement après une réflexion approfondie pendant laquelle on pose un discernement qui sera spécialement inspiré par Dieu. Vouloir répondre avec ses seules forces humaines à une telle question peut entraîner bien des désillusions, des erreurs d'orientation et des mauvais choix aux conséquences parfois irréversibles. C'est faire une élection sans profiter du secours de la grâce alors même que la grâce seule peut inspirer la volonté, réfléchie et constante, de servir Dieu plus parfaitement. Peut-on parler par analogie d'un appel de Dieu à s'engager en politique ? L'engagement politique, comme tout choix réfléchi, se discerne mais il n'est pas de la même nature que l'engagement à répondre à l'appel à devenir ouvrier à la vigne de Notre Seigneur. Dit autrement : on n'entre pas en religion comme on choisit la vie maritale et a fortiori un engagement politique spécifique. La politique, entendue comme la participation aux activités de la Cité qui contribuent à la vie bonne¹, est l'une des activités humaines fondamentales dans laquelle tout homme peut et même doit s'engager en tenant compte de son état de vie et surtout sans avoir besoin d'attendre indéfiniment des signes clairs de la Providence divine qui montreraient dans « quel sens » il faut s'engager. On ne doit pas non plus être induit en erreur par les assertions

trompeuses de représentants du personnel politique qui tentent de faire croire au peuple qu'ils n'ont fait que suivre une route déjà tracée pour eux. Ainsi peut-on lire ce type d'assertion dans les mémoires de l'ancien président Jacques Chirac publiées en 2009 : « On n'accède pas à la magistrature suprême sans l'intime conviction, chevillée au corps, du destin qui nous y conduit. ». Ces propos ne font que renforcer un providentialisme sécularisé très ancré à droite de l'échiquier politique et qui pousse les gens à espérer le « chevalier blanc », l'homme providentiel qui doit venir pour redresser le pays.



Considérant cela, il nous faut éviter de répondre à la question de l'engagement politique en se disant pour soi-même : « mais non, j'ai déjà tel métier très prenant », ou bien « j'ai une famille à laquelle je dois me consacrer », ou encore « je poursuis telles études qui n'ont rien à voir avec la politique, je « sens » bien que je suis heureux dans mon cursus, dans les activités sociales que j'ai choisies, cela montre a posteriori que je n'étais pas fait pour la politique, donc ma conscience est en paix ».

Ces réponses conduisent à négliger le devoir d'engagement politique que tout catholique doit respecter lorsqu'il peut participer à la vie de la Cité. Il ne s'agit pas ici de militantisme qui est une déviation qui consiste à se reporter abusivement, c'est-à-dire d'une manière illégitime sur une personne ou sur une institution (tel ou tel parti républicain par exemple). On ne contribue en rien à une saine politique lorsque l'on se borne à être membre d'un parti en pensant que le vote est aujourd'hui la seule action possible. Il ne s'agit pas non plus de considérer que le témoignage public du bon combat (par des groupes de pression, des manifestations, des pétitions, des affichages, des abonnements, etc.) est suffisant, même si ce dernier peut être courageux. Survivre sous l'État moderne et témoigner est une bonne chose qui est même indispensable mais nous nous proposons ici un autre objectif que Jean Ousset a décrit dans son livre *L'action*. Le fondateur de la Cité Catholique propose dans cet ouvrage de former une authentique élite catholique qui sera capable de refaire la Cité depuis les fondations. Il imagine ainsi « mille » hommes, suffisamment répartis dans le corps social et qui pourront revitaliser les institutions. Ces mille doivent être rigoureusement préparés sur le plan intellectuel et moral en vue du gouvernement. Prendre tous les moyens nécessaires pour faire partie de cette élite apparaît donc comme le premier but à poursuivre au plan individuel. Cela suppose d'acquérir la connaissance de la science et de l'art politique pour ce qu'ils sont (et non pas pour ce que l'on souhaiterait qu'ils soient), en se mettant à l'école d'Aristote et de Saint Thomas. Il faut également lever tous les obstacles à cet engagement, c'est-à-dire nous-mêmes, dans nos comportements qui peuvent être inadaptés à la crise politique. Selon le conseil d'un ancien animateur issus des rangs de la Cité Catholique, il nous faut :

- observer la chasteté relative à votre état,
- s'offrir un véritable programme de lecture, sans dilettantisme,

- opérer une analyse sociologique de notre manière de vivre pour cesser de suivre les mots d'ordre des médias, de la publicité et de tout ce que veut pour nous la société globale,
- entamer une réflexion sur le binôme travail et loisirs pour ne pas s'adonner à corps perdu dans un travail qui nous empêcherait de pratiquer la véritable action politique,
- enfin faire une bonne retraite fermée (idéalement les exercices ignatiens).

L'analyse politique nous conduit à reconnaître que nous vivons aujourd'hui dans une société en ruine, déchristianisée, et qu'il n'est plus possible de poursuivre le projet de réformer les institutions existantes. Dans son maître ouvrage *L'Humanisme politique de saint Thomas d'Aquin*, le père dominicain Louis Lachance mentionne à ce sujet que « si le régime est mauvais, il faut le réformer, et s'il est irréformable, il faut voir à le remplacer par un meilleur. Si cela est immédiatement impossible, c'est une raison de plus de s'empresser de créer les conditions qui puissent rendre le changement possible ». C'est pourquoi l'on peut déduire de cette proposition et de l'histoire politique des actions contre-révolutionnaires qui ont réussi (comme l'IRA en Irlande à partir de 1916) qu'il appartiendra au petit nombre (les « mille » de Jean Ousset) d'étudier en particulier la forme que doit revêtir une institution-relais destinée à prendre le pouvoir, car sans cause efficiente il n'est pas possible de poursuivre le bien commun politique.

Louis Lafargue

¹ La « vie bonne » chez Aristote et Saint Thomas signifie « la vie vertueuse en commun ».

Pour le nouveau-né, le père est d'abord une présence. Il ne sait pas « à quoi sert un papa », mais il devine son rôle et son importance à la sécurité qui émane de lui. Le père apaise les peurs, calme les caprices, les énervements, dissipe les craintes, sème la joie. Il lui suffit pour cela d'apparaître...

Mais il arrive que l'enfant soit privé de la présence de ce papa pourtant si nécessaire à son équilibre. Que ce soit par la mort, le divorce de ses parents, un abandon...ou même un père présent seulement physiquement parce que non impliqué dans son devoir paternel, l'enfant souffre tout autant de ce manque cruel de son père.

Dans le cas de la mort, l'enfant chrétien, quoi que souffrant du vide laissé par son père disparu, sait que son père n'est pas tout à fait absent puisque, étant déjà dans l'éternité il est le plus vivant de la famille. Le défunt a ainsi encore toute sa place, son souvenir reste, les photos témoignent des bons moments passés ensemble, on parle de lui, on se recueille sur sa tombe. Papa n'est plus là à la maison, mais il ne cesse de protéger sa famille, à la manière du bon Dieu, sans secours visible ; et la prière est le moyen de rester bien uni à lui. Et puis, il y a son nom que porte toute la famille, les histoires que raconte la maman pour montrer quel homme était papa et qui engendrent une admiration certaine, parfois au détriment de la mère elle-même, ou du moins pour sa faiblesse de femme. Dans ces conditions on ne s'étonnera pas que leur père vive « parmi eux » comme le maître de famille.

Les enfants de divorcés vivent un arrachement d'autant plus cruel qu'ils sont attachés à leurs deux parents qu'ils voient « en guerre », se justifiant l'un l'autre, se condamnant mutuellement... et il faudrait que les enfants jugent cela et prennent parti pour l'un ou l'autre de leurs deux parents ?! Si le divorce disloque la famille, les en-

fants en subissent de plein fouet de profonds traumatismes affectifs et psychologiques. Ils ne savent plus si « chez eux » est la maison de papa ou l'appartement de maman. Inconsciemment ils se reprochent de ne pas avoir réussi à empêcher la séparation de leurs parents.

Que dire des cas où l'un ou les deux parents se mettent à vivre avec une autre personne ?! Quel choc pour ces petits qui se retrouvent dans des foyers « décomposés/recomposés » !!! Comment une petite tête d'enfant peut-elle faire face à cela sans dégâts irréversibles ?!...



L'enfant né hors mariage n'est malheureusement pas un fait rare puisqu'en 2014 cela concernait 50% des grossesses en France (41% aux USA)*. Et n'allez pas croire que les milieux catholiques en soient préservés. Il ne s'agit bien sûr pas de juger, surtout si les jeunes filles (ou jeunes gens) ont eu le courage de garder leur enfant, de le faire baptiser et de l'élever, et parfois seules.

Ces enfants, souvent conçus alors que leurs parents ne souhaitaient pas particulièrement se marier, ne sont pas toujours reconnus par leur père et donc élevés sans lui. Parfois les deux parents ont une réelle affection l'un pour l'autre et sont prêts à se marier bien vite, surtout pour « sauver les apparences » aux yeux du monde, sans être vraiment certains de fonder ainsi un foyer solide ... La prudence demande de ne pas précipiter les choses et de prendre le temps de bien se connaître pour savoir si l'on peut raisonnablement s'engager dans le mariage durablement.

On dit souvent que ce n'est pas parce qu'on a fait une « bêtise » qu'il faut en faire une deuxième ! Pour être à même de mieux réfléchir à cette question, il est bon que les parents de l'enfant vivent séparés pour faire leur choix plus facilement et librement... mais aussi plus saintement.

Ce n'est pas parce que cet enfant est né d'une « erreur » que le père sera un mauvais père. S'il s'investit dans son éducation en dépit de l'éloignement, s'il prend intérêt de lui, la mère pourra alors compter sur son soutien auprès d'elle, et, à moins d'un empêchement majeur, ils pourront unir leurs vies dans le mariage. S'il est mieux pour elle et pour son enfant de rester seule, elle aura ce courage de ne pas risquer un foyer de discorde et de souffrances pour toute la famille, ni même de mettre en danger sa foi ou sa santé nerveuse tant que physique.

Être absent, cela ne signifie pas forcément être éloigné physiquement, il y a des pères inexistants dans leur foyer tout en y étant présent ! On les voit distants, distraits, absorbés par d'autres soucis, ou tout simplement égoïstes au point de ne prendre aucune part à l'éducation des enfants qu'ils considèrent même comme « une affaire de femme » ! Il y a de bons pères qui sont marins ou grands voyageurs pour leur profession, mais qui restent présents au foyer par le téléphone et un vrai intérêt à tout ce qui se passe chez eux. Ils sont en communion permanente. Mais le père « absent », alors même qu'il est en présence de

sa famille, devient un poids pour tous. Il s'agit-là de plus qu'une défaillance, c'est une démission qui peut provoquer de vraies catastrophes ! La mère s'épuise et s'endurcit, les enfants sont atteints d'exactly les mêmes symptômes que tous ceux qui ont été élevés sans la présence de leur père.

Le père a un rôle structurant dans la construction de la personnalité de l'enfant. Son absence n'entraîne pas systématiquement de carences, mais des études de l'INED dénoncent une délinquance des jeunes en pleine expansion surtout chez les enfants privés de père. Un psychologue est même allé jusqu'à intituler son livre « Père manquant, fils manqué » !

On constate chez ces enfants un manque de confiance en soi (si son père est parti, c'est donc que lui ne vaut pas grand-chose sinon il n'aurait pas été abandonné), échec scolaire, une éternelle insatisfaction qui entraîne : obésité, forte consommation d'alcool et de drogues, blessures par des piercing et tatouages, tendances suicidaires, et, phénomène récent, déviances sexuelles. Les éducateurs et psychologues qualifient l'absence du père comme *un problème de santé publique* actuellement. A partir de 10 ans l'enfant a pleine conscience de l'absence de son père, et en souffre davantage, parfois jusqu'à la révolte. Alors comment aider et soulager ces enfants ?



Pour les petits
comme pour
les grands

Il est clair que la foi et la pratique religieuse préservent nettement des effets secondaires négatifs en représentant une colonne vertébrale de valeurs morales qui soutiennent. Le sens de l'effort, du sacrifice et de la prière y contribue.

Si elle ne peut tout à fait remplacer le père, la mère a moyen de suppléer partiellement à son absence. Elle a les grâces pour cela et se doit d'être autant que possible père et mère à la fois : son enfant lui réclame inconsciemment ce qu'il attendait aussi de son père. Elle se retrouve donc face à un dilemme cruel : ou bien être trop faible, ou bien être trop dure. Allier la tendresse, la douceur, la bonté de la femme, et la fermeté, la justice, le calme de l'homme, est-ce possible, même par grâce ? S'il s'agit d'obtenir obéissance et discipline, la mère y parviendra. Mais s'il s'agit d'une transfusion de virilité cela paraît difficile.

Quelles que soient les situations citées ci-dessus, le manque du père existera toujours chez l'enfant, mais il est en partie possible de « remplacer » l'absent par une autre figure : grand-père, oncle, parrain...qui offre un contre-poids à la figure maternelle et donne à l'enfant le repère masculin dont il a besoin pour grandir. Un dernier conseil serait que l'enfant n'entende pas critiquer ou condamner son père. Même si cela se passe mal entre les deux parents, il y a des choses qui ne regardent pas leur enfant, mais surtout il y a un lien étroit entre l'image de son père et celle qu'il a de Dieu. C'est à travers le père et à l'image du père qu'est essentiellement formée la représentation de Dieu.

Sophie de Lédinghen

*Insee

Du 2 au 8 novembre, tout fidèle peut gagner une indulgence plénière **au profit des âmes du Purgatoire.**

Œuvre prescrite :

Le 2 novembre : visiter une église en y récitant un Pater, un Credo pour les défunts.

Du 1^{er} au 8 novembre : visiter un cimetière en y priant pour les défunts.

Conditions générales :

- Se confesser dans les huit jours précédents ou suivants.
- Communier le jour même.
- Prier aux intentions du Souverain Pontife (Pater, Ave, ou autre prière). Les intentions du Souverain pontife sont établies par l'Eglise : exaltation de la Sainte Église, extirpation des hérésies, propagation de la foi, conversion des pécheurs, paix entre les princes chrétiens.
- Être détaché de toute affection même au péché même véniel (si cette dernière condition n'est pas remplie, l'indulgence sera seulement partielle).

**Immaculée Conception :
8 décembre**



**Saint Martin :
11 novembre**

Agir bien : le cas difficile des actes ayant un double effet.

Application au domaine de la santé

Se former
pour
rayonner

1. INTRODUCTION

Le père de famille qui veut poser un acte bon peut se trouver confronté à la question : « Comment savoir si cet acte est licite ou non, alors qu'il entraîne à la fois des effets bons et des effets mauvais ? » C'est là ce qu'on appelle un acte à double effet.

Les exemples sont nombreux dans le domaine de la santé, en particulier aujourd'hui (affaire Lambert, révision des Lois de Bioéthique, PMA, GPA).

Le but n'est pas de donner ici des arguments tout faits, mais de puiser à des sources fiables et de réfléchir pour bien agir. Estimer les seules conséquences de l'acte est insuffisant, il faut remonter aux principes, basés sur la loi surnaturelle et loi naturelle. Ces principes sont enseignés par l'Eglise de toujours, Mater et Magistra, et il faut donc les chercher dans la doctrine catholique traditionnelle.

Dans le domaine de la santé, notons l'importance de l'enseignement des papes, et en particulier du pape Pie XII :

« La morale naturelle et chrétienne maintient partout ses droits imprescriptibles: c'est d'eux, et non des circonstances de sensibilité, de philanthropie matérialiste, naturaliste, que dérivent les principes essentiels de la déontologie médicale : dignité du corps humain, prééminence de l'âme sur le corps, fraternité de tous les hommes, domaine souverain de Dieu sur la vie et sur la destinée » (1). Et encore « Les obligations fondamentales de la loi morale se basent sur l'essence, la nature de l'homme, et sur ses rapports essentiels, et valent donc partout où se trouve l'homme; les obligations fondamentales de la loi chrétienne, pour autant qu'elles excèdent celles de la loi naturelle, se basent sur l'essence de l'ordre surnaturel constitué par le divin rédempteur.» Pie XII (2) Ce n'est donc pas d'abord en raison de la

« dignité humaine » qu'il convient d'accepter ou de refuser tel ou tel acte, ce n'est pas le principe premier. Le principe premier est la loi de Dieu, le plan voulu par Dieu.

Le « principe de l'acte à double effet » est une notion connue des moralistes, parfois même vulgarisée, mais aussi parfois détournée de sa définition exacte. Il est donc à connaître pour ne pas être trompé.

Énoncé du principe

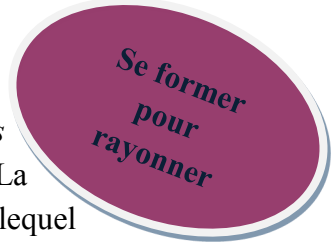
Lorsqu'un acte (ou une omission délibérée) entraîne à la fois un effet bon et un effet mauvais, il peut, à certaines conditions, devenir pleinement légitime de le poser en tolérant l'effet mauvais pour obtenir l'effet bon.

Il y a parfois plusieurs effets bons ou mauvais résultant d'un même acte.

Le principe de base est que « mala non sunt facienda ut eveniant bona »: on ne peut jamais faire un mal pour obtenir un bien. (Cf St Paul Rm 3,8). La fin bonne ne justifie pas le moyen mauvais.

Historiquement, ce principe semble avoir été formulé pour la première fois pour résoudre un cas particulier. Saint Thomas d'Aquin l'établit dans





son analyse de la défense légitime « Est-il permis de tuer un homme pour se défendre? » (Somme de théologie II^a-II^{ae}, q. 64, a. 7) :

« Rien n'empêche qu'un même acte ait deux effets (duos effectus), dont l'un seulement est visé (in intentione), tandis que l'autre ne l'est pas (praeter intentionem). Or les actes moraux reçoivent leur spécification de l'objet que l'on a en vue, mais non de ce qui reste en dehors de l'intention (praeter intentionem), et demeure, comme nous l'avons dit, accidentel à l'acte. Ainsi l'action de se défendre peut entraîner un double effet (duplex effectus) : l'un est la conservation de sa propre vie, l'autre la mort de l'agresseur. Une telle action sera donc licite si l'on ne vise qu'à protéger sa vie, puisqu'il est naturel à un être de se maintenir dans l'existence autant qu'il le peut. Cependant un acte accompli dans une bonne intention peut devenir mauvais quand il n'est pas proportionné à sa fin. Si donc, pour se défendre, on exerce une violence plus grande qu'il ne faut, ce sera illicite. Mais si l'on repousse la violence de façon mesurée, la défense sera licite. Les droits civil et canonique statuent, en effet : il est permis de repousser la violence par la violence, mais avec la mesure qui suffit pour une protection légitime. »

Notons dès à présent la différence entre *faire* le mal et *tolérer* le mal. Mais le rôle fondamental du principe n'est pas de « permettre » le mal (d'établir les cas où le législateur «ferme les yeux»), mais de promouvoir le bien dans toute la mesure du possible. C'est dans cette perspective qu'il faut l'aborder.

2. Conditions de la licéité d'un acte entraînant un effet bon et un effet mauvais

Pour qu'un acte à double effet soit licite, il faut remplir plusieurs conditions. N'en remplir qu'une ne suffit pas, il faut que les quatre conditions soient satisfaites simultanément.

Première condition :

Il faut que l'agent ne veuille pas *in se* l'effet mauvais. Autrement dit que l'intention de l'agent soit informée par la finalité positive.

En parlant de la fin d'un acte, saint Thomas distingue « *finis operis* et *finis operantis* ». La « *finis operis* » est l'objet vers lequel tend l'acte par sa nature même, son objectif intrinsèque, indépendamment des motifs subjectifs de l'auteur, ou de toute circonstance particulière dans laquelle il est exécuté. La « *finis operantis* » est surajoutée par l'agent de l'acte : c'est le but pour lequel on accomplit un acte, l'intention subjective de l'action.

Si l'effet mauvais est, au moins en partie « *finis operantis* » de son acte, alors l'acte est mauvais. Il sera totalement « *finis operantis* » si l'effet bon n'est qu'un prétexte et si c'est l'effet mauvais qu'on cherche. Il sera partiellement « *finis operantis* » si on recherche l'effet bon mais qu'on est aussi heureux de l'effet mauvais.

Ne pas se demander avec quels sentiments notre volonté se porte sur son objet, mais si elle s'y porte « *in se* » ou simplement « *in causa* ».

Exemples :

- Une femme enceinte gravement malade qui prend un médicament dont l'un des effets secondaires qui se rencontre parfois est de provoquer l'avortement. Elle ne veut pas l'effet mauvais, elle le redoute. La condition est remplie (mais ce n'est peut être pas suffisant pour en faire un acte bon, il faut toutes les conditions)

- La même femme enceinte qui prend le médicament en voulant que l'effet mauvais se manifeste: la condition n'est pas remplie.

Or « Dieu veut premièrement l'intention droite, mais cela ne suffit pas, il veut aussi l'œuvre bonne » Pie XII (2). Trois autres conditions sont nécessaires.

Deuxième condition :

Il faut que l'action en elle-même ne soit pas mauvaise, mais soit moralement bonne ou du moins indifférente. C'est le rejet des actions « intrinsèquement mauvaises ».

Le fait qu'elle vise une fin bonne ne la rend pas bonne : la fin ne justifie pas le moyen. « **Il n'est pas permis de faire le mal pour qu'il en résulte**

un bien » Pie XII (2) citant saint Paul aux Romains (Rm III, 8).

Pour mémoire, l'Eglise, Mater et Magistra, a le pouvoir et le devoir de dire ce qui est intrinsèquement mauvais, fidèlement au dépôt qu'elle a reçu. Par exemple, la contraception et l'avortement sont intrinsèquement mauvais.

Troisième condition :

Il faut que l'effet bon ne résulte pas du mauvais. Autrement dit que l'effet direct de l'intervention soit positif. L'effet mauvais ne vient qu'indirectement. On parle de caractère physiquement médiat ou immédiat d'un mal, c'est-à-dire le fait, pour un mal, de précéder ou non le bien voulu.

Exemples :

- Un médecin administre un médicament pour calmer la douleur, sachant qu'il est susceptible d'abrèger la vie du patient. La suppression de la douleur ne vient pas de la diminution du nombre des jours du malade (qui d'ailleurs n'est pas automatique). La condition est remplie.

- Un médecin administre un médicament pour abrèger la vie du patient, et lui épargner une souffrance. La suppression de la douleur vient de la mort, donc de l'effet mauvais. La condition n'est donc pas remplie.

Les conditions 2 et 3 ont tendance à se confondre. Au vrai, elles traduisent toutes deux une seule et même exigence : on ne peut pas faire un mal pour obtenir un bien. On ne le peut ni directement, ce que traduit la condition 2, ni indirectement, ce que traduit la condition 3.

Quatrième condition :

Il faut qu'existe une juste proportion, ou raison proportionnée, entre l'effet bon recherché et l'effet mauvais toléré. Autrement dit que l'effet bon soit plus important ou au moins aussi important que l'effet mauvais.

Ce qui exige que l'effet bon ne puisse être obtenu convenablement par une autre voie que l'action entraînant l'effet mauvais. Autrement il n'y aurait aucune raison de tolérer l'effet mauvais.

C'est précisément par l'intervention d'une raison

proportionnée que les mauvais effets deviennent indirects : à défaut d'une raison proportionnée, tous les effets mauvais entrent dans l'objet direct de l'action.

Exemples:

- Un médecin donne un médicament qui va guérir de la tuberculose et priver le malade de la vue pendant 6 mois. Il est meilleur, de loin, d'être définitivement guéri d'une maladie grave en perdant totalement la vue, que de garder la vue et mourir de tuberculose, la condition est remplie si il n'y a pas d'autre traitement possible.



- Un médecin donne un médicament qui va guérir une femme enceinte d'un rhume et provoquer à coup sûr l'avortement de l'enfant. La mort est infiniment plus mauvaise que la maladie bénigne qu'on entend guérir. La condition n'est alors pas remplie.

Il faut par ailleurs que l'effet bon soit plus important que l'influence de l'action-cause sur l'effet mauvais. Cette influence, plus ou moins légère, peut se traduire par le risque plus ou moins grand de voir l'effet mauvais se produire ou par la connexion plus ou moins grande entre l'action et l'effet mauvais.

Exemple de risque :

- Une femme enceinte est malade, tel remède la guérirait mais **il arrive que** ce remède provoque l'avortement, c'est un risque. Imaginons ici ce risque très faible. On ne doit pas mettre en balance la santé de la mère (effet bon) et la mort de



l'enfant (effet mauvais) - ce qui irait toujours à l'abstention - mais bien la santé de la mère avec le risque (**dans cet exemple réduit**) de l'avortement. Et la condition pourrait être remplie. Mais rappelons qu'il faut que les quatre conditions soient remplies pour que l'acte soit licite. (NB : l'acte licite **peut** être posé sans problème de conscience, pour autant ce n'est pas obligatoire ; et il est des cas héroïques où on choisit de ne pas poser un acte licite).

La connexion plus ou moins grande entre l'action et ses effets est aussi liée à la coopération plus ou moins grande à cette action. La coopération est dite immédiate quand on prend part directement à l'action. Elle est dite médiate quand on y prend part indirectement ; et, en fonction de l'implication de l'auteur, cette coopération médiate sera dite prochaine ou lointaine. La coopération est formelle quand on l'approuve complètement. Elle est seulement matérielle quand on réprovoque l'acte mauvais.

Exemple de coopération:

- Observons la coopération à un avortement entre le médecin, l'infirmière anesthésiste (IADE), et l'agent d'entretien qui nettoie la salle. Le médecin pratique directement l'acte (coopération immédiate, toujours illicite), les autres indirectement (coopération médiate). Le médecin y coopère de façon formelle, les autres peuvent n'y coopérer « que » de façon matérielle.

La coopération formelle au mal n'est jamais permise. En revanche, une coopération matérielle peut être licite s'il y a une raison proportionnée et une coopération matérielle lointaine.

Reprenons l'exemple précédent:

- Si l'IADE et l'agent d'entretien réprovoquent la mort de l'enfant, et visent un effet bon : gagner leur vie et faire vivre leur famille. Leur coopération peut être limitée à « matérielle ». Elle est médiate car aucun des deux ne pratique directement l'acte : l'IADE se contente d'endormir la patiente, et l'agent de nettoyer la salle, comme pour toute opération. Mais leur influence sur le déroulement de l'acte est très différente : la coopération de l'IADE est prochaine, alors que celle de l'agent

est lointaine. La coopération de l'agent d'entretien pourra donc être licite, alors que celle de l'IADE ne l'est pas.

A la coopération formelle correspond, dans le principe du double effet, l'admission directe d'un mal, admission toujours interdite ; à la coopération matérielle correspond l'admission indirecte d'un mal qui peut parfois être justifiée aux conditions sus-citées.

3. Exemples de questions précises posées au pape Pie XII.

Le cas de effets secondaires des antalgiques

Des médecins posaient cette question au pape Pie XII : l'emploi d'analgésiques est-il permis même en certains cas où l'atténuation de la douleur intolérable s'effectue probablement aux dépens de la durée de la vie qui est abrégée ?

« Toute forme d'euthanasie directe, c'est-à-dire administration de narcotiques (ici utilisé comme antalgiques) afin de provoquer ou hâter la mort est illicite parce qu'on prétend alors disposer directement de la vie. Un des principes fondamentaux de la morale naturelle et chrétienne est que l'homme n'est pas maître et possesseur **mais seulement usufruitier** de son corps et de son existence. On prétend à un droit de disposition directe toutes les fois que l'on veut l'abrégement de la vie comme fin ou comme moyen. Dans l'hypothèse que vous envisagez, il s'agit uniquement d'éviter au patient des douleurs insupportables. Si entre la narcose et l'abrégement de la vie n'existe aucun lien causal direct, posé par la volonté des intéressés ou par la nature des choses (ce qui serait le cas si la suppression de la douleur ne pouvait être obtenue que par l'abrégement de la vie), et si au contraire l'administration de narcotiques entraîne pas elle-même deux effets distincts, d'une part le soulagement des douleurs, et d'autre part l'abrégement de la vie, elle est licite; encore faut-il voir s'il y a entre les 2 effets une proportion raisonnable, et si les avantages de l'un compensent les inconvénients de l'autre. Il importe aussi d'abord de se demander si l'état actuel de la



science ne permet pas d'obtenir le même résultat en employant d'autres moyens. » (3)

Le cas de la sédation en phase terminale

Le raisonnement est le même que pour les antalgiques. Mais au préalable, il y a des éléments supplémentaires à prendre en compte notamment la notion de suppression de la conscience.

« Il ne faut pas sans raison grave priver le mourant de la conscience de soi »

« Le mourant ne peut permettre et encore moins demander au médecin qu'il lui procure l'inconscience, si par là il se met hors d'état de satisfaire à des devoirs moraux graves, par exemple de régler des affaires importantes, de faire son testament, de se confesser. »

« Mais

- si le mourant a rempli tous ses devoirs et reçu les derniers sacrements,
- si des indications médicales nettes suggèrent l'anesthésie,
- si l'on ne dépasse pas dans la fixation des doses la quantité permise,
- si l'on a mesuré soigneusement l'intensité et la durée de celle-ci,
- et que le patient y consente,

rien alors ne s'y oppose, l'anesthésie est moralement permise. » (3)

L'usage de traitements hormonaux contraceptifs

Un médecin prescrit un traitement hormonal à une femme mariée. Ce traitement empêche toute fécondation.

« Si la femme prend ce médicament [il s'agit de la

«pilule»], non pas en vue d'empêcher la conception, mais uniquement sur avis du médecin, comme un remède nécessaire à cause d'une maladie de l'utérus ou de l'organisme, elle provoque une stérilisation indirecte, qui reste permise selon le principe général des actions à double effet.

Mais on provoque une stérilisation directe, et donc illicite, lorsqu'on arrête l'ovulation, afin de préserver l'utérus et l'organisme des conséquences d'une grossesse qu'il n'est pas capable de supporter » (4).

Conclusion

On aura noté la difficulté de l'application du principe d'acte à double effet dans certains cas. Il faudra discerner avec jugement. L'aide d'un prêtre bien formé sera la bienvenue.

Le père de famille va donc implorer les dons du Saint Esprit pour le guider, et vouloir s'attacher aux principes de la loi divine.

« Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez en mon amour, comme moi j'ai gardé les commandements de mon Père, et je demeure en son amour » St Jean XV, 10.

« Donc il n'y a qu'une seule voie pour arriver à l'amour de Dieu et pour se maintenir dans l'union et l'amitié avec lui : l'observance de ses préceptes. » Pie XII (5)

Dr L.

Bibliographie : Pie XII :

- 1- allocution au congrès des médecins catholiques 29 septembre 1949
- 2- allocution à la fédération mondiale des jeunes femmes catholiques 18 avril 1952
- 3- discours à des médecins sur les problèmes moraux de l'analgésie 24 février 1957
- 4- allocution devant les membres du 7e Congrès international de la Société d'hématologie, 12 septembre 1958
- 5- discours aux curés et prédicateurs de carême de Rome, 22 février 1944

Se former
pour
raisonner

Chers grands-parents,

I – Le principe

Il m'a semblé, de prime abord, que cet article s'adresserait principalement aux grands-pères. Cependant, après relecture de l'épître de Saint Paul¹, je me suis aperçue de la finesse avec laquelle l'église donnait son rôle à chacun des époux. Elle ne fixe pas ce que chacun doit imposer à l'autre, mais plutôt ce que chacun doit s'imposer à soi-même pour que la famille fonctionne harmonieusement. « Maris, aimez vos femmes... femmes, soyez soumises à vos maris ». Le chef de famille existe parce que son épouse lui en laisse la place ! L'exigence est forte pour les deux époux ! Le mari doit aimer sa femme comme le Christ a aimé l'Eglise et est mort pour elle ! La femme doit être soumise en tout à son mari ! La sainteté de la famille est subordonnée à l'application de ces préceptes de l'Ecriture !

Bien sûr, l'esprit dans lequel ces prescriptions doivent être appliquées mérite d'être bien compris. La hiérarchie dans le ménage doit être comprise comme un binôme ordonné. La plupart des décisions quotidiennes sont prises en accord, parfois après discussion... l'intelligence et l'amour doivent présider aux rapports entre les époux, dans le respect du principe.

II – Et chez les grands-parents ?

Ce modèle est-il uniquement destiné aux jeunes familles ou doit-il perdurer quand la famille se développe et que les enfants se marient ?

Il est certain que l'autorité paternelle du grand-père doit s'appliquer différemment, en particulier quand les jeunes familles prennent de la maturité. Son autorité devient moins directive, une plus grande liberté est laissée aux parents, accompagnée d'une grande disponibilité pour ses petits-enfants. On va en vacances chez les grands-parents et il y existe une liberté de bon aloi permettant à chaque famille et à chacun de s'épanouir en harmonie².

Cependant, même dans cette situation, la structure familiale doit être maintenue. Si les grands-parents laissent une certaine latitude aux enfants pour mener leur vie de famille au sein de la « grande famille », un ordre suffisant doit demeurer pour que chacun garde sa place.

Il n'y a certainement pas une seule manière de faire ! Les traditions des familles, les usages des pièces rapportées, la personnalité de chacun permettent l'épanouissement de modèles variés. Il nous semble que quelques principes de nature à structurer les choses doivent être appliqués.



¹ Ephésiens 5,22

² Nous avons abordé le sujet dans le « FA N°5 » : « Les grands-parents confidents ».

Les grands-parents sont maîtres chez eux et leurs enfants viennent « pour leur faire plaisir » et nourrir la cohésion familiale. Ils doivent être délicats et vigilants à respecter les usages de la maison.

De leur côté, les grands-parents doivent veiller à ce que les familles disposent de la liberté indispensable pour s'épanouir. Chaque famille est différente et, s'il est primordial que chacun se soumette aux usages d'une vie commune harmonieuse, il peut être bien, en fonction des circonstances, de tolérer certaines imperfections pour conserver une bonne entente nécessaire à un bien supérieur.

Les grands-parents – nous en avons déjà parlé – doivent veiller à la conservation des traditions et des usages de la famille...

Une bonne méthode est de créer un cadre permettant à la structure familiale de vivre, commençant par la prière de matin, quelques règles de vie commune (tenues, attitudes, horaires...), une attention au respect de chacun, une saine ambiance familiale et un appui constant mais généralement discret de l'autorité des parents pour permettre l'épanouissement équilibré de chaque famille.

Prions saint Joachim et sainte Anne, patrons des grands-parents de nous éclairer dans notre rôle de chefs de famille et de nous aider à piloter au mieux notre barque.

Bon courage à tous !

Des grands-parents

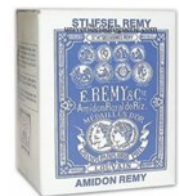
PLUS RAPIDE, PLUS EFFICACE ...

Les 1001 astuces qui facilitent la vie quotidienne !

Une rubrique qui tente de vous aider dans vos aléas domestiques.

Pour un repassage impeccable du linge liturgique, pour les robes de baptême ou de communion, cette technique d'amidonnage :

- 15 g, soit 3 cuillères à soupe d'amidon de riz en cristaux « Remy » pour 1 litre d'eau
- Prélevez 125 ml du litre d'eau pour délayer l'amidon.
- Chauffer le reste de l'eau jusqu'à ébullition, puis verser progressivement dans l'amidon délayé.
- Bien remuer, puis laisser tiédir (30 à 40 minutes environ)
- Plonger plusieurs fois le linge dans le bain d'amidon
- Essorer à la main
- Pour étendre le linge, le disposer bien à plat sur une toile cirée ou un plastique lisse, en lui donnant sa forme carrée. Lorsqu'il se décolle tout seul, il peut être repassé.
- Il ressort alors impeccable, sans pli au repassage.



D'une lectrice, Mme D.

Avec tous les remerciements de la rédaction

Vous appréciez cette rubrique ? Vous trouvez ces astuces intéressantes ou vous en connaissez de bien meilleures ? Alors ... partageons nos talents ! N'hésitez pas à écrire au journal.

La prière des pères de famille

« Qui tient la femme tient tout », s'exclama Jules Ferry, lorsqu'il plaida pour l'école laïque obligatoire. Son objectif était de faire main basse sur les consciences. Pas uniquement les consciences de son temps, mais celles du futur. Aussi voulut-il étendre l'emprise de la République laïque sur les femmes, qui souvent restaient au foyer et élevaient les enfants et les consciences de demain dans la foi catholique. Le catéchisme, la foi, la France éternelle s'est transmise ainsi pendant des siècles, sur les genoux des mères de famille parlant à leurs petits enfants.

Comme Jules Ferry avait raison ! Peu à peu, la République pénétra les foyers, jusque dans leur intimité. Peu à peu, elle s'empara des consciences, cachée derrière les vanités. Elle avança drapée d'illusion, aidée du matérialisme et du confort, et en deux siècles, elle déchristianisa la Fille aînée de l'Eglise. La mainmise sur les consciences a tué la force d'un peuple autrefois chrétien. La République a violé les foyers, et cherche toujours à étendre son emprise totalitaire. Aujourd'hui, les Français sont démunis, désarmés, désemparés. Ils n'ont rien en quoi espérer, rien après quoi vibrer, ils s'accrochent à leurs idoles éphémères et meurent avec elles. Ils ne savent plus écouter le silence, prier, chanter, se tourner vers leur Créateur. Non, ils se prostituent et se livrent corps et âmes au premier charlatan, au premier marabout venu leur promettre richesse, confort et divertissement avec force bruit et plaisirs. Au fond de leur cœur, certains sentent le grand mensonge, ils sentent qu'on se moque d'eux, que sous couvert de fausse liberté on les enchaîne. Mais le mensonge progresse et continue son œuvre : appauvrissement moral et désormais matériel de ce peuple autrefois grand, réduit à pleurer ses cathédrales en feu sans en comprendre le sens, jeté sur les ronds-points pour crier son désarroi de se voir mourir, sans

personne pour lui tenir la main, tétanisé à l'idée de se rappeler qui il est, humilié au point de battre sa coulpe sans cesse pour des crimes idéalisés au détriment de ses vrais péchés. Un peuple peureux, esclave parce qu'il ne sait plus se mettre à genoux.

Mais il reste des chrétiens en France. Ils sont dans les foyers où l'on prie. D'abord les mères de famille, qui toujours sur leurs genoux annoncent la bonne nouvelle évangélique et transmettent la foi dans leur sacerdoce maternel. Mais plus encore par les pères de famille ! L'on a fait croire que les bondieuseries étaient choses de bonnes femmes, que les hommes vont au bistrot tandis que leurs épouses vont à l'église. Mensonge !



La prière des mères continue l'Eglise, la prière des enfants attendrit le cœur de Dieu et enchante tout le Ciel, la prière des prêtres est la seule à même de sauver l'Eglise, mais c'est la prière des pères qui reconstruira la chrétienté. Un chrétien n'est grand que lorsqu'il a le genou en terre, humilié, adorant son Dieu, le suppliant de le sanctifier et de sanctifier les siens. Le père de famille est le chef des âmes que Dieu lui a confiées. Il doit les conduire au Ciel. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus dira qu'elle découvrit l'amour de Dieu à travers l'amour de son père ; quelle responsabilité !

Quel fils n'a pas compris beaucoup des choses de Dieu lorsqu'il surprit un matin ou un soir, son père, à genoux dans le salon, droit comme un « i », dignement et simplement abandonné dans les mains de Dieu. Qui n'a pas eu envie de prier à son tour, de découvrir la profondeur de l'intimité avec Dieu, de devenir un saint, rien qu'à voir son père prier ?

Si la République a déchristianisé la France en prenant en otage les femmes, le cœur du

foyer, Dieu reconstruira la France par la prière des pères de famille, par la tête du foyer. Quand un homme se met à genoux, droit, les yeux levés vers le ciel, c'est le regard de Dieu qui se pose sur la terre. Voilà la responsabilité des pères de familles : de preux à pieux, seule une lettre change, le « i ». Droit comme un « i » ...

Louis d'Henriques

Du fil à l'aiguille

Chères amies,



Dans ce numéro, nous vous proposons de coudre un béguin (0-24 mois) pour tenir chaud à vos tout petits. La base est le patron gratuit de Purl Soho que vous trouverez sur le site de Foyers Ardents : <http://foyers-ardents.org/category/patrons-de-couture/>. Les explications d'origine sont en anglais ; vous trouverez donc un tutoriel fait par nos soins en français avec les photos habituelles.

Bon automne à toutes avec de jolis lainages !

Isabelle et Marie-Hélène



Pour Noël, offrez un cadeau qui dure...

- Un abonnement à la version papier de « Foyers Ardents » (20 € pour 6 numéros)
 - Le Rosaire des Mamans (6 € + frais de port)
- à commander sur notre site : <http://foyers-ardents.org/nous-contacter/>
ou par courrier : Foyers Ardents, 2 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles
- « Mamans... vers le ciel » et toute la collection des « Mamans ». Edition du Sel (12 €)



Il y a en tout homme qui se respecte le goût et l'espoir des responsabilités. On le voit déjà chez le jeune garçon lorsqu'il revêt son uniforme de louveteau, ou utilise pour la première fois la débroussailleuse... Mais quelles responsabilités sont comparables à celles de la paternité ? « La paternité prend tout l'homme et le prend toujours ». Être père, c'est être majeur, c'est accéder aux plus hautes fonctions pour lesquelles l'homme se sent préparé : le voici législateur, juge, maître, défenseur, prêtre, roi. Qui pourrait nier que l'homme est fait pour cela ? (Même dans un foyer sans enfant, on peut exercer une paternité spirituelle, le prêtre accède lui aussi à une paternité plus haute encore...). La paternité humaine est la révélation de la paternité divine, le père est l'image du Père.

Il est frappant de voir aujourd'hui combien le père est dévoyé, ridiculisé... Tenez, il suffit d'entendre quelques publicités à la radio pour observer à quel point il est rabaisé : il est toujours le « pauvre homme » à qui sa femme (qui sait tout sur tout !) explique quel sirop prendre pour sa toux, ou quel concessionnaire automobile aller rencontrer pour la nouvelle voiture familiale que madame a déjà choisie ! Quand ce ne sont pas les enfants eux-mêmes qui expliquent à leur benêt de père quelle nouvelle pâte à tartiner convient le mieux à leur goûter ! Et écoutez bien les voix : l'épouse est des plus charmantes, et les enfants très polis avec une jolie expression... Il n'y a que le malheureux père qui semble toujours tombé de la lune ! Pauvres pères, réveillez-vous ! Ne vous laissez pas enfermer pas dans cette case de « papa-bien-gentil qui dit « amen » à tout », retrouvez votre dignité de chefs de famille, la noblesse de votre belle mission !

La première vertu du père est la dignité, qui prend sa source dans la vie intérieure. Être père, c'est d'abord avoir désiré un enfant. Celui qui a

prié pour la fécondité de son union, qui a accepté dans sa finalité l'acte qui appelle à la vie, n'est-il pas mieux préparé à assumer son rôle de père ? Il a prié pour son enfant avant de le connaître. Il est quelqu'un qui sait ce qu'il veut et ce qu'il fait.

Lorsque l'enfant naît, l'homme devenu père mesure ce que c'est que d'avoir fait commencer une destinée éternelle. Il prie tous les jours pour ce petit. Il le prend en charge. Il sent son amour pour sa femme transfiguré et approfondi. Faire réussir cette vie qui paraît si frêle, éveiller cette âme encore endormie, faire grandir jusqu'à l'âge adulte ce tout petit être, voilà la pensée qui l'habite, qui illumine toute sa vie.

Le père sait que son enfant l'admira, puis le jugera. Est-il digne d'être admiré ? Il lui faut, pour ne pas décevoir un jour son enfant, travailler à se perfectionner, à acquérir davantage pour pouvoir donner davantage. Il essaie d'aiguiser sa foi, son intelligence, de devenir celui qu'il voudrait que son enfant soit un jour. Ainsi l'homme devenu père sent en lui le besoin d'augmenter sa valeur humaine, de grandir pour être le guide et le modèle de demain. Il faut qu'il se refasse enfant, pur et jeune, à l'image de l'enfant qui lui est confié et de l'Enfant-Dieu. La naissance de l'enfant est ainsi, pour le père, une nouvelle naissance.



Pour être un père accompli, l'homme n'est pas seul, il a à ses côtés cette compagne dont la mission est de partager sa vie. « Le chef d'œuvre d'une femme, c'est le père. Comment l'homme, ce grand garçon qu'elle a épousé, deviendrait-il ce souverain au cœur grave et juste si son intelligente et patiente tendresse n'y travaillait jour après jour ? Comment comprendrait-il ses enfants si elle ne les lui expliquait ? Comment honorerait-ils et aimeraient-ils leur père si elle n'orientait pas leurs cœurs vers lui ¹ ? »

La présence du père est essentielle à l'équilibre moral de l'enfant. Mais qui ne voit que c'est la mère qui fait découvrir « papa » au tout petit ? De même qu'elle donne l'enfant au père, elle doit donner le père à l'enfant. Le père et la mère offrent d'abord à leur enfant l'image d'une union parfaite, d'une tendresse et d'une confiance sans nuages. Ils doivent faire régner au foyer ce climat de paix, de joie qui fait les enfances heureuses. Il est impossible de mesurer, sur la sensibilité d'un enfant, les effets d'une mésestime simplement soupçonnée, pressentie. Aux parents de purifier leur amour, de rectifier leurs caractères, de s'aider à faire rayonner la paix. L'amour paternel, c'est l'épanouissement de l'amour conjugal. Le père sera d'abord pour l'enfant ce que le fera la maman. A elle aussi de modeler son image. Elle parlera souvent de lui, fera désirer son apparition, respecter ses affaires, admirer son courage au travail, elle fera comprendre qu'il apporte soutien et réconfort. « On demandera à Papa. » C'est dans la mesure où elle sera tout à fait l'épouse qu'elle sera tout à fait la mère. Elle veillera cependant à ne pas trop idéaliser le père de ses enfants qui risqueraient de croire qu'il est un modèle inaccessible. Les garçons se décourageraient de ne pas lui ressembler, et les filles peineraient à s'engager dans le mariage, ne trouvant « le mari parfait » !

Les années passant, l'épouse s'est souvent affirmée dans l'éducation de ses enfants et la tenue de sa maison au sens large du terme. On pourrait en effet qualifier une maîtresse de maison, de chef d'une petite PME tant il faut organiser, agencer, diriger, fabriquer, surveiller, économiser, acheter, prendre les rendez-vous, assurer le transport, déléguer tout en supervisant... La petite fiancée tout intimidée a parfois peu à peu laissé place à une vraie matrone plus ou moins acariâtre et directive ! L'essentiel est d'en prendre conscience pour rester vigilante. Si la mère a un certain « pouvoir », elle ne le détient pas au point de mettre la maisonnée au pas, mari compris ! Lorsque le père parle, la mère s'efface et montre son soutien autant que sa confiance : n'ont-ils pas déjà abordé ensemble ces sujets de discussion pour les accorder ? Une décision a été prise ? C'est le père qui, en famille, fait part de ce que son épouse et lui ont décidé. Les enfants ne doivent sentir aucun désaccord sur des choses importantes entre leurs parents. De façon habituelle, le père bénira la table, dirigera la prière et le chapelet, et bénira ses enfants, ce sont là des marques du chef de famille. Cependant c'est à l'épouse d'être la flamme intérieure qui veille et fait que, d'un seul cœur, la famille répond à l'appel du Père.

Sophie de Lédinghen



¹ P. Henri Caffarel

Chère Bertille,

Un grand merci pour ta dernière lettre et les nouvelles que tu me donnes ! Tu me dis avoir eu des conversations intéressantes avec ta responsable, tu m'expliques qu'elle est mariée et a deux enfants. La manière de vivre de cette famille fait écho à d'autres situations que tu connais et tu t'interroges sur le rôle du père de famille et comment l'épouse peut l'aider dans sa tâche.

Il est vrai que, de plus en plus, nous sommes entourés de familles où l'homme et la femme vivent comme s'ils étaient égaux : chacun a son travail, sa voiture, ses collègues, son activité sportive ; ils partagent les tâches : le soin des enfants, les courses, les déplacements pour les enfants, la cuisine. Cela apparaît plus comme la somme de deux vies égoïstes. On se demande alors ce qui peut bien faire l'unité de la famille. Eh bien, ma chère Bertille, dans un foyer catholique, c'est le père de famille qui fait l'unité. Il donne un cadre, il indique le but à suivre, il est garant et protecteur de sa famille.

Le père de famille donne le cadre. En effet, la famille est composée de plusieurs individus qui composent une petite société. Pour que cette dernière fonctionne il faut qu'il y ait un ordre, une hiérarchie, que chacun soit soumis à une seule autorité que le Bon Dieu a confiée au père de famille. C'est ce que nous dit Pie XII dans l'une de ses allocutions aux nouveaux époux : « Maris, vous avez été investis de l'autorité. Dans votre foyer, chacun de vous est le chef, avec toutes les obligations et les responsabilités que ce titre comporte. N'hésitez donc pas à exercer cette autorité ; ne vous soustrayez pas à ces devoirs, ne fuyez pas ces responsabilités. Que l'indolence, la négligence, l'égoïsme et les passe-temps ne vous fassent pas abandonner le gouvernail du navire familial confié à vos mains¹. » Et nous, femmes, nous devons en être conscientes, pour laisser à notre mari toute sa place de chef. Cela ne veut pas dire que nous lui sommes inférieures. Nous retrouvons dans cette organisation de la famille la grande Sagesse du Bon Dieu. L'homme et la femme ont été créés de manière à ce qu'ils soient complémentaires : « Dieu a donné à la femme des vertus particulières qui la rendent apte à l'œuvre grandiose de la maternité. Ce sont la délicatesse, la persévérance, l'endurance dans la douleur, le don de soi, une intuition particulière pour deviner la souffrance des plus faibles et une ardente compassion pour la soulager. Mais cette sensibilité très fine risque fort, si elle n'est pas canalisée, de prendre le pas sur la raison [...]. Comment se prévenir contre des débordements si naturels sinon, comme l'homme lui-même d'ailleurs, par une conduite ferme, et donc par l'autorité de son mari ? Et la femme est bien à plaindre si celui-ci ne remplit pas sa mission à ses côtés, ou si elle-même s'y soustrait². »

Le père de famille indique le but à atteindre, c'est-à-dire le Ciel. Il doit conduire sa famille vers le Bon Dieu. Voici ce que dit le Père Jean-Dominique : « Le père de famille n'est qu'un représentant de Dieu et doit donc user de son autorité au nom, et seulement au nom de Dieu³. » « ...parce qu'elle nous est donnée par Jésus-Christ, cette suprême autorité que le père a dans sa famille même, afin de la conduire à la fin pour laquelle Dieu l'a établie. Le nom de père ne convient qu'à Dieu, et Dieu l'a en quelque sorte donné aux mortels pour montrer non seulement le respect dans lequel le père doit être tenu, mais l'autorité suprême qu'il doit exercer dans la famille elle-même⁴. »

¹ Pie XII DISCOURS AUX JEUNES ÉPOUX - 10 septembre 1941

² Père Jean-Dominique, Le père de famille, p.34

³ Père Jean-Dominique, Le père de famille, p.32

⁴ Saint Pie X Lamento ne piu – 27 octobre 1907

L'épouse a ici une place très importante et belle, comme nous l'explique le pape Pie XII : « Et vous, épouses, élevez vos cœurs ! Ne vous contentez pas d'accepter et presque subir l'autorité de votre époux, à qui Dieu vous a soumises par les dispositions de la nature et de la grâce. Dans votre sincère soumission, vous devez aimer l'autorité de votre mari, l'aimer avec l'amour respectueux que vous portez à l'autorité même de Notre Seigneur, de qui descend tout pouvoir de chef. [...]. Nombre de voix autour de vous vous la représentent, cette sujétion, comme quelque chose d'injuste ; elles vous suggéreront une indépendance plus fière, vous répèteront que vous êtes, en toutes choses, les égales de vos maris et que, sous bien des aspects, vous leur êtes supérieures. Prenez garde à ces paroles de serpent, de tentations, de mensonges, ne devenez pas d'autres Eve, ne vous détournerez pas du seul chemin qui puisse vous conduire, même dès ici-bas, au vrai bonheur⁵. » Le père de famille, aidé de son épouse pourra conduire sa famille à la sainteté en éduquant la volonté de ses enfants et en montrant l'exemple. Il ne doit être inconditionnel que de Dieu.

Le père est garant et protecteur de sa famille. « Par ailleurs, un aspect de cette autorité revêt de nos jours une particulière importance, c'est le devoir qui incombe au mari de protéger sa femme et ses enfants. Car il est vrai également en ce sens qu'il doit user d'une grande vigilance et d'une force parfois farouche pour éloigner du foyer et des âmes à lui confiées les assauts du démon et du monde. [...] Ceci est tellement vrai que Notre Seigneur prend le chef de famille comme modèle pour mettre en garde ses disciples contre l'insouciance : « Sachez le bien, si le père de famille savait à quelle heure le voleur doit venir, il veillerait et ne laisserait pas percer sa maison. » Or le voleur le plus dangereux est bien celui des âmes⁶. »

Voilà, ma chère Bertille, comment doit être une famille catholique pour être bien unie. Et c'est seulement ainsi qu'elle pourra tendre à la sainteté car elle correspondra au plan divin, chacun y ayant sa place et remplissant de tout son cœur la mission que le Bon Dieu lui a donnée.

Anne

⁵ Pie XII DISCOURS AUX JEUNES ÉPOUX - 10 septembre 1941

⁶ Père Jean-Dominique, Le père de famille, p.48-49

**Notre Association « Foyers Ardents » ne vivra
que grâce à vos dons.**

**En effet si les chroniqueurs sont tous bénévoles,
nous avons cependant quelques frais de référencement,
de tenue de compte, etc...**

**Vous trouverez sur notre site comment « Nous aider ».
Que Notre-Dame des Foyers Ardents vous le rende et vous
bénisse du haut du ciel !**

Cette méditation s'adresse plus particulièrement aux épouses et aux fiancées, comme une louange....

Lorsque Dieu a mis sur notre route celui qui est (ou sera bientôt) le compagnon de nos jours, il nous a donné une épaule sur laquelle nous appuyer pour nous conduire. Si l'homme a besoin de notre délicatesse pour tempérer et affiner la perception des êtres et des choses, la force de la décision lui appartient, et il faut y voir la volonté divine.

C'est aussi pour cela que dans l'ordre spirituel, les monastères de femmes sont (ou étaient) placés près de ceux des hommes.

Il importe donc, lorsque la rudesse ou l'impatience le gagne, que nous n'oublions pas son rôle et sa force, laissant passer l'orage avec patience, continuant d'admirer, plutôt que maugréer, celui qui nous protège de... *son épaule*.

Cette épaule, le Père l'a voulue, en saint Joseph, pour veiller sur la Sainte Famille. Que serait-elle devenue dans ses épreuves, sans son calme et son efficacité ?

Obéissant à la volonté divine avec le bon sens de l'artisan, responsable, les pieds sur terre, il fut celui qui guida Jésus et Marie dans le désert, les nourrit et les protégea.

La sainte Vierge devait être toute confiante en ses décisions et louer le Seigneur de cet homme juste, simple, et bon, qui lui avait été donné.

Il importe donc comme elle, que nous sachions louer notre époux, et aussi devant nos enfants, à cause de *son épaule*.

Aussi ne remettons pas en cause les décisions prises, ne les critiquons pas, comme trop souvent notre esprit féminin y est enclin.

Ne soyons pas une épouse capricieuse voulant faire sa propre volonté, trop sujette au changement de nos humeurs et à notre grande sensibilité, qui sait si bien faire passer ce qu'elle veut...

Avoir une épaule sur laquelle s'appuyer, veut dire aussi la respecter, la faire respecter, et s'y soumettre, surtout si cela coûte un peu car nous aurions tant voulu faire à notre guise...

Un jour, peut-être, certaines verront leur époux s'agenouiller à leur côté, pour un fiat douloureux devant l'épreuve inattendue, réciter le Notre Père et prononcer fortement les mots « Que votre volonté soit faite ».

Louons alors toute la grandeur de *son épaule*.



S'il nous semble, parfois, que sa force le quitte, sous une épreuve ou un souci professionnel, sachons rester présente, mais discrète et prions pour lui, en essayant de lui faire plaisir et de ne pas le contrarier davantage.

Aussi fort soit-il, il reste un homme avec ses faiblesses, ses défauts et ses limites.

Alors à notre tour, soyons la petite épaule dont il a besoin à ce moment-là, sans le brusquer, pour lui redonner courage, et puisons dans les grâces du mariage afin de soutenir *son épaule*.

Les mois et les années passent avec leurs joies et leurs croix. Peut-être aurons-nous physiquement à le soutenir, à l'entourer de nos soins. N'oublions jamais alors, qu'il reste le socle du foyer. La sagesse de l'âge, malgré les diminutions, n'amoindrit pas le respect et la richesse de celui qui a toujours une épaule à nous offrir, comme aux générations futures.

Rendons toujours grâce à Dieu pour *cette épaule qu'Il nous a donnée*.

*A mon mari depuis 30 ans
Jeanne de Thuringe*

Le saviez-vous ?

Les devoirs du père de famille

L'Eglise, par la voix de ses pasteurs et en mère prudente, a défini les devoirs du chef de famille :



- Le premier devoir, au sanctuaire du foyer chrétien, est de pourvoir – dans le respect et toute la perfection humainement possible de son intégrité, de son unité, de la hiérarchie naturelle qui unit entre eux ses membres- à la conservation, à la santé corporelle, intellectuelle, morale et religieuse de la famille. Et ce devoir comporte évidemment celui de défendre et de promouvoir ses droits sacrés, celui, en particulier, de remplir ses obligations envers Dieu, de constituer, dans toute la force du terme, une société chrétienne :
- Défendre ses droits contre toutes les violences ou influences extérieures capables de porter atteinte à la pureté, à la foi, à la stabilité sacro-sainte de la famille ;
- Promouvoir ces mêmes droits, en réclamant de la société civile, politique, culturelle tout au moins les moyens indispensables à leur libre exercice.

Pie XII, Allocution aux pères de famille, le 18 septembre 1951

Nous avons laissé notre reporter convaincu de retourner clandestinement investiguer ce qu'il se passait dans cette « usine de la société moderne ». Il lui fut difficile de retourner dans ce pays avec les restrictions en vigueur liées au Coronavirus, il dû se soumettre bon gré mal gré au test « PCR » abréviation succincte pour un supplice chinois consistant à enfoncer un coton tige, pas très succinct, lui, tout au fond de votre cavité nasale ce qui n'est pas plus confortable pour la cavité que pour le coton tige ! Après une quarantaine en bonne et due forme, notre enquêteur se trouve enfin libre d'aller explorer plus avant cette mystérieuse usine.



Il réussit à s'y introduire en grimpant dans un camion chargé de matière première et à se cacher entre un morceau de covid et quelques sujets d'inégalités. Il eut tout juste le temps de sauter du camion avant d'être précipité sur les convoyeurs de récupération. C'est alors qu'il put découvrir réellement le cheminement des matières. Après un contrôle qualité initial, les matières à potentiel émotionnel sont conservées et l'une de leurs surfaces subit un traitement qui la rend brillante aux yeux de l'observateur. En effet, cette

surface fait particulièrement ressortir le rôle d'une victime et d'un bourreau, la victime représentant implicitement mais systématiquement le camp du Bien, et le bourreau le camp du Mal. Il vit par exemple passer devant lui une image au sujet des catastrophes écologiques, on y voyait un énorme feu de forêt, sur laquelle une étiquette « Forêt Amazonienne » avait été collée, et à côté de laquelle Bolsonaro, le président Brésilien, était photographié l'air sévère et illuminé !

Ce genre de réalisations produit des superpositions d'images très explicites, au coût de fabrication faible car même les matières très anciennes peuvent être utilisées. Cette marchandise donc est celle qui sort en plus grande quantité de l'usine. Extrêmement rentable, elle permet un maximum de profit par l'audience médiatique qu'elle génère de façon systématique. De plus, et c'est pour cela qu'elle est fabriquée, elle engendre une modification progressive des comportements et des consciences en faisant faire très régulièrement au consommateur le court-circuit de sa raison par ses sentiments. Il perd ainsi peu à peu sa capacité d'analyse et ne fonctionne plus que par réaction instinctive et émotionnelle.

Cette gamme de produit est assez variée et certains d'entre eux sont d'une qualité bien supérieure. Pour ceux-là, la matière première en entrée est vraiment sélectionnée avec le plus grand soin. En plus d'être un fait à fort potentiel émotionnel, il doit être suffisamment marquant pour discréditer et décourager tout éventuel opposant et se rapporter aux quelques sujets principaux dont le monde parle.

Prenons l'exemple d'une photo d'un petit migrant mort sur la plage. La charge émotionnelle que comporte ce type de produit est suffisante pour attendrir 80% de la population mondiale, faire passer les sentiments et le ressenti au-dessus de toute analyse rationnelle et faire avancer d'un grand pas la cause, en l'occurrence celle de l'immigration à outrance. De plus, les 20% restants, qui ont su raison garder sur le sujet politique sous-jacent sont considérés comme des monstres sans cœur, indignes d'être écoutés. Ces produits que l'on peut appeler produits de désinformation représentent 40% des parts de marché de cette usine et les clients en sont de plus en plus friands, le marché est donc en pleine expansion.

Perdu dans ses pensées moroses engendrées par l'observation de cette production de masse, notre reporter qui, j'ai oublié de vous le dire, est assez bronzé étant donné ses origines, faillit se faire repérer par un vigile, un grand blond aux yeux bleus avec une matraque et un chien. Il m'a confié un peu plus tard avoir vu sa vie défilé à ce moment-là : il se voyait déjà transformé en produit à valeur émotionnelle du type « un jeune issu de l'immigration en situation de détresse est tabassé à mort par un militant d'extrême droite » mais il réussit à passer in extremis par une porte dérobée et se trouva alors dans un tout autre atelier qui lui fit immédiatement penser à un Scrabble géant.



Quel peut bien être le produit fabriqué dans un tel atelier ? Notre ami a préféré garder secrète cette information pour le moment. Mais je ne suis pas inquiet sur le fait qu'il finisse par nous la révéler bientôt.

Antoine



Le dimanche après-midi...

Quoi de plus approprié pour le premier dimanche de l'Avent, que de préparer la crèche avec les enfants ? Voici les conseils que Charles de Foucauld donnait à sa sœur, dans une lettre de Terre Sainte, où il résidait alors, datée du 17 décembre 1898 :

« Bon Noël, bonne année, ma chérie, à toi et à tous tes enfants. Je prierai l'Enfant Jésus pour vous tous en cette belle nuit de Noël... Te rappelles-tu les Noëls de l'enfance ?... »

J'espère que tu fais à tes enfants une crèche et un arbre... Ce sont des souvenirs, qui font du bien toute la vie... Tout ce qui fait aimer Jésus, tout ce qui fait aimer le foyer paternel est si salutaire !... Ces joies de l'enfance, où s'unit la religion dans ce qu'elle a de plus doux à la vie de famille dans ce qu'elle a de plus attendrissant, font un bien qui dure jusqu'à la vieillesse...

Mais, il y aura des Noëls plus beaux encore, ce seront ceux du Ciel... Ma chérie fais à tes enfants une belle crèche et un bel arbre et un beau Noël, et fais tout ton possible pour que leurs fêtes de Noël leur soient douces, douces, leur laissant ce souvenir ineffaçable d'une suavité infinie... Mais, surtout, prépare-leur un beau Noël au Ciel, en te sanctifiant le plus possible et en les élevant non pour être du

monde, cela ne vaut pas la peine ; le monde passe trop vite et il n'est d'ailleurs pas digne de nous, il ne mérite pas notre estime, ni même nos regards. Nous sommes faits pour mieux que cela ; notre cœur a soif de plus d'amour que le monde ne peut lui en donner ; notre esprit a soif de plus de vérité que le monde ne peut lui en montrer ; tout notre être a soif d'une vie plus longue que celle que la terre peut lui faire espérer ; n'élève pas tes enfants pour ce qui est méprisable... »



Arnaud est très occupé : père de famille nombreuse et un travail prenant. Une vie bien remplie qui garde aussi du temps pour la prière, la lecture, les distractions en famille et avec quelques amis. Il ne lui reste plus de temps !

Arnaud a cependant trouvé une solution pour remplir son devoir d'état de chef de famille vis-à-vis de la société et de l'Eglise en s'engageant comme adjoint puis comme chef de chapitre au pèlerinage de Pentecôte. Il y consacre seulement 2 jours de congés par an. La préparation, il la fait par ses lectures spirituelles qu'il adapte au thème de l'année. Il recrute à la sortie de la messe ou de l'école et par quelques coups de téléphone. Il le dit lui-même : « il fallait seulement que je décide de cet engagement ferme, et que je réalloue quelques activités, sans dommage ni pour mon travail ni pour ma famille. Cet engagement m'oblige à sortir de moi-même et de mon train-train, à me donner et à progresser dans ce devoir d'état difficile »

Une nécessité morale pour tous les pères

Déjà Pie XII le 7 septembre 1947 interpellait ainsi les fidèles : « Il n'y a pas de temps à perdre. Le temps de la réflexion et des projets est passé, c'est l'heure de l'action ! Etes-vous prêts ? Les fronts opposés dans le domaine religieux et moral se délimitent toujours plus clairement. C'est l'heure de l'épreuve. La dure course dont parle saint Paul est engagée. C'est l'heure de l'effort intense. Quelques instants seulement peuvent décider de la victoire. »

Les mots sont pesés et restent d'actualité ! Être prêts, donc se former régulièrement, équipés, associés avec quelques amis, dans le domaine religieux ou moral. Cela réclame un effort, mais il est nécessaire pour que Dieu donne la victoire !

« Ce qui est en question, c'est de savoir ce que nous pensons de nous-mêmes. Sommes-nous une arrière-garde ? (...) Cherchons-nous à ne conser-

ver que le droit de proclamer d'énergiques refus, de solennelles exhortations ? Notre ambition se borne-t-elle à cultiver un souvenir ?... actions, occupations fort honorables...mais très éloignées d'une entreprise de reconquête sociale...du travail avec efficacité au triomphe, universellement sauveur, de la Vérité »- Jean Ousset¹.

Bien sûr, nous avons du mal à imaginer ce que pourrait être ce triomphe, le retour à un esprit de chrétienté. Mais, au temps de la décomposition de l'empire romain, les contemporains de Clovis et saint Rémi, imaginaient-ils que la chrétienté naissait grâce à leurs efforts ?

Quel père peut se refuser entièrement au rêve que, ce qu'il n'a pas vu, ses enfants le verront ? Dans la difficulté du temps présent, au milieu du troupeau de ceux qui acceptent le pire d'un cœur résigné, le père garde l'Espérance ! Sans elle et sans action, toute cité se défait comme sous l'action des flots.

Objections...

« On ne peut pas tout faire. Tant de choses nous sollicitent déjà... » Ceci ne nous dispense pas de chercher des solutions pour obéir à tous nos devoirs d'état. Il est trop facile de choisir celui de nos devoirs d'état qui nous plaît davantage et d'écarter les autres.

A son insu, le père de famille qui ne s'ouvre pas à l'extérieur de la famille, seul puis avec ses enfants lorsqu'ils en ont l'âge, a une influence négative sur leur psychologie : des complexes d'infériorité, une peur de l'inconnu ou de l'hostilité, une indifférence pourraient se développer chez les enfants et les gêner dans leur vie future. Les paroles ne suffiront pas à soigner ce qu'un tiède exemple aura enseigné.

¹ Pour Qu'il Règne, ouvrage de référence pour la coopération des laïcs au règne du Christ-Roi.

« Je ne suis pas compétent... » Personne ne vous demande de vous engager en politique si vous n'en avez pas la vocation. Le Créateur nous a donné à chacun au moins un talent. Or ces talents sont nécessaires pour reconstruire les communautés naturelles que la Révolution a détruit en laissant l'individu et son bulletin de vote seul face à l'Etat et à sa bureaucratie.

Concrètement

De nombreuses possibilités s'offrent à vous, certaines ne prennent qu'un temps limité, d'autres nécessitent un investissement plus régulier.

La société se reconstruira parce que chacun s'investira sur le type d'action qui lui correspond le mieux :

- Réunions mensuelles et actions locales ou nationales d'associations d'entraide entre familles² ou jeunes professionnels³.
- Logistique ou encadrement dans un pèlerinage, une kermesse, une école, une paroisse : il suffit de se proposer au prêtre.
- Action civique locale, en se groupant à deux ou trois personnes. Dans une commune, l'action dans les domaines culturels ou historique est l'occasion de mettre en valeur les racines chrétiennes et les traditions qui constituent l'âme de la France. Les actions d'aide sociale⁴ ou de visite des malades dans une mairie, une association ou une paroisse permettent des contacts personnels qui, parfois, contribuent à soigner les misères spirituelles en sus de soulager la pauvreté humaine.
- Regroupement des professionnels par métiers, autant que possible avec un esprit catholique, pour retrouver les bienfaits portés autrefois par les corporations : transmission de savoir-faire et de traditions entre les anciens et les jeunes, entraide face aux ques-

tions morales difficiles ou pour réaliser des projets, complémentarités entre les dynamiques et les savoirs des différents âges, assistance mutuelle. De telles associations existent pour les professions médicales, juridiques⁵, ...il reste de nombreux métiers à unir et reconquérir : ingénieurs, artisans, commerciaux, financiers, chefs de projets....

« La France n'est pas foutue. Elle est niée, écrasée, vidée, tout ce que l'on veut. Mais tant qu'il reste des Français, tant que l'on redonne du sens, que l'on défend le réel, tout en le construisant, alors, non seulement rien n'est perdu, mais il arrive un moment où l'on finit par obtenir des victoires. » - Robert Ménard (maire de Béziers)⁶

Péguy avait raison de dire « les pères de famille sont les grands aventuriers du monde moderne ».

Haut les cœurs ! Avec la grâce de Dieu, nos engagements seront féconds et nos exemples fructueux auprès de nos enfants.

Hervé Lepère



² MCF-Mouvement Catholique des Familles, AFS Action Familiale et Scolaire, Civitas...

³ Dans plusieurs grandes villes de France

⁴ Selon les villes : Conférence St Vincent de Paul, associations de défense de la Vie, ...

⁵ ACIM- Association Catholique des Infirmières et Médecins. Association des Juristes Catholiques

⁶ Abécédaire de la France qui ne veut pas mourir.

Un peu de douceur....

Parmi les règles de savoir-vivre, au-delà des générations, il persiste une loi élémentaire et universelle, qui est celle du : « savoir-mourir ». Ce terme a certainement besoin de précisions pour pouvoir être pleinement compris.

« Gouverner, c'est prévoir », et anticiper les bouleversements que la mort du chef de famille, ou de son épouse, ne manqueront pas de créer dans l'équilibre familial, est une saine prudence et la meilleure des charités que nous puissions faire à nos descendants. Dès lors, afin de limiter les embarras, querelles ou crises majeures qui peuvent naître ou se cristalliser après leur décès, il est du devoir des parents de fixer clairement de leur vivant leurs dernières volontés, si le temps leur en est donné. C'est pourquoi, il n'est pas nécessaire d'être à la retraite pour penser à ces choses-là, quitte à revenir dessus plus tard en apportant les modifications nécessaires.

Tout d'abord, il est indispensable d'indiquer ce que l'on souhaite pour son enterrement : préparer le lieu de son inhumation en prévoyant une concession dans un cimetière, préciser clairement que nous souhaitons le rite traditionnel (si besoin utiliser les formules juridiques adéquates), avec quel prêtre, réserver telle somme pour couvrir les frais et faire célébrer un trentain grégorien pour le repos de son âme...

Il faut bien sûr, régler ses affaires matérielles en rédigeant un testament qui attribue le plus précisément ses biens nominativement, autant que possible, afin qu'il ne subsiste pas de doute ni de motifs de brouilles, fréquentes en ces occasions où l'unité familiale peut bien souvent se disloquer pour des broutilles. Des formules de testament qui en assurent la légalité, se trouvent facilement. A noter qu'il vaut mieux s'y prendre relativement « jeune » pour étudier les possibilités légales de transmettre (pour les personnes qui ont un patrimoine conséquent), car elles sont parfois assez complexes et l'on peut bénéficier de décotes fiscales en anticipant. La prudence reste toutefois de mise en ce domaine, car des dona-

tions prématurées en faveur d'enfants trop jeunes, sous prétexte d'optimisation fiscale, peuvent parfois modifier défavorablement les rapports d'autorité familiale nécessaires à leur progrès spirituel et moral.

Car en effet, ce qui est le plus important, c'est de laisser un testament moral : si l'on a une bonne plume, ou en laissant parler son âme, rédiger quelques lignes de considérations spirituelles, d'affection, de récit d'histoire familiale, ou un petit mot personnel pour chacun de ses enfants, et son conjoint, qu'il pourra relire dans les moments de peine, de doute ou d'épreuve. C'est ce qui va rester de toute une vie ; il faut donc en soigner les termes et y réfléchir soigneusement, au besoin dans la prière. Il convient également d'écrire ce testament moral séparément du testament officiel, car il n'est pas nécessaire qu'il soit montré au notaire.

Enfin, il semble nécessaire de prévoir les moyens de subsistance du conjoint survivant, ou des enfants encore à charge, soit en se créant un patrimoine dont les revenus permettront de percevoir le nécessaire, soit en souscrivant une assurance qui permettra à sa famille de conserver un niveau de vie correct, et même d'éviter à la jeune veuve de travailler pour continuer à élever ses enfants sereinement.

Prévoir, ou rédiger son testament, ne fait pas mourir. Cela soulage même la conscience d'un grand poids, dans la joie d'avoir envisagé la réalité en face et d'avoir accompli son devoir jusqu'au bout, en se confiant à la miséricorde divine.



Une clé merveilleuse

Chères amies,

Jeunes mariées, nous avons toutes rêvé de fonder une famille heureuse, épanouie, où chacun trouve sa place sous le regard de Dieu. Beaucoup ont souhaité aussi la réussite intellectuelle et la santé dans un certain confort matériel que notre société promet. Parfois les soucis et les croix se succèdent rapidement, mais c'est souvent quand les enfants parviennent à l'adolescence que survient un nouveau genre d'épreuves. Ne redoutons pas à l'avance cette période, essayons au contraire de nous poser les bonnes questions et de trouver aujourd'hui la racine de ce mal qui trouble nos adolescents.

Dans combien de foyers aujourd'hui trouvons-nous **la cohérence et l'union entre les époux** qui permet l'épanouissement de chacun ?

Sans revenir sur la cohérence¹, - cet élément tellement capital pour l'éducation qu'il a été l'objet d'un numéro complet de notre revue - rappelons juste qu'elle ne peut exister sans la charité.

Et qui peut nier que la clé de toute union est dévoilée dans l'épître de la messe de Mariage ? Pourtant sa véritable signification échappe à beaucoup : « Que les femmes soient soumises à leurs maris, comme au Seigneur ; car le mari est le chef de la femme, comme le Christ est le chef de l'Eglise, son corps, dont il est le Sauveur². »

Cette phrase célèbre, qui irrite intérieurement de nombreux esprits et qui fit couler beaucoup d'encre porte pourtant **la clé** qui éviterait tant de malheurs !

Voltaire, précurseur des revendications féministes, écrivit même tout un pamphlet³ sur ces quelques mots. Plutôt que de la rejeter d'un seul bloc, plus ou moins ouvertement et à des degrés différents, penchons-nous quelques instants sur les véritables enjeux que cette révolte entraîne.

Le chef de famille

En acceptant de prendre celui qui sera notre époux pour toujours, nous avons, de fait, accepté de renoncer à agir à notre guise... Nous avons re-

mis entre ses mains notre destinée et nous lui avons confié les rênes, non pas pour qu'il nous mène à son gré mais bien afin qu'il conduise, par la grâce de Dieu, toute sa famille au ciel. Nous le savions, et en choisissant notre époux, nous le connaissions suffisamment pour savoir qu'il était capable et digne de prendre cette responsabilité, qu'il en avait les capacités morales. Plus que les qualités physiques, nous avons considéré celles qui correspondaient à notre attente : un guide, un protecteur, un homme de cœur, pieux et généreux. Nous avons reconnu en lui les valeurs qui font un homme : la masculinité, la force de caractère, une éducation qui correspond à la nôtre, une saine hérédité. Nous avons reçu la même foi, nous le savons capable de transmettre à nos enfants les valeurs familiales qui sont semblables aux nôtres. Nous lui avons fait une entière confiance. Nous lui avons dit « oui » pour toujours. Nous découvrirons au fil du temps, ses faiblesses et ses manquements, comme il découvrira les nôtres. Mais le « Oui » a été prononcé. Il ne s'agit pas de dire : « Je ne savais pas », l'engagement pris est définitif. Il faut plutôt reconnaître que tout homme a ses imperfections et que quoi qu'il arrive, il nous faudra vivre ensemble et construire notre famille sur cette base. Inutile de rechigner devant l'effort quand surviennent les difficultés. Posons-nous plutôt la question : Comment puis-je faire pour que notre union soit véritable et porteuse de fruits pour le ciel ? Le plus souvent la réponse est dans notre for intérieur. Il n'est pas dans nos capacités de changer l'autre, mais plutôt de nous changer nous-même. A nous donc de lutter contre nos propres défauts et par la grâce de Dieu, ceux de notre conjoint en seront transformés.

L'une des faiblesses féminines -presque générale- est bien celle de vouloir avoir raison ; de ce fait, la femme revient automatiquement sur la recon-

¹ Foyers Ardents N°20

² Ephésiens Chap. 5

³ Voltaire - Femmes, soyez soumises à vos maris - Œuvres complètes de Voltaire, Garnier, tome 26 (p. 563-566)

naissance de l'acte de soumission au chef de famille qu'elle a pourtant réalisé. Et elle met en péril l'équilibre de ce qu'elle a fondé. Rien ne l'empêche – bien sûr - de donner son avis sur les sujets du moment. Nous ne le répèterons jamais assez : la communication entre époux est indispensable : parlez ensemble, réservez-vous des soirées, des moments d'intimité où vous confronterez vos points de vue dans la sérénité, donnez vos impressions, confiez vos inquiétudes, ce que vous pressentez, puis abandonnez tout à la décision finale qui ne vous revient pas ! Si vous saviez ce que c'est reposant ! Votre époux est le chef de famille. Dieu l'a voulu ainsi. A lui le verdict ultime ! Et si l'époux craint de prendre ses responsabilités, notre prière l'y aidera ; nos encouragements et notre confiance lui en donneront la force.

L'exemple vient de haut !

Comment, en tant que catholiques, qui connaissons par cœur l'ordre de ce que Dieu a établi dès Adam et Eve et que l'Eglise comme une mère prudente, a redit lors de notre Messe de Mariage, comment pouvons-nous refuser de suivre cette règle ? Ne sommes-nous pas en train de nous unir au « Non serviam⁴ » de Lucifer ? Nous avons pourtant pu évaluer maintes fois les conséquences de cette phrase prononcée depuis des milliers d'années... mais l'orgueil flatté par les sirènes qui sifflent à nos oreilles est bien souvent le plus fort !

Et ainsi dès le plus jeune âge, nos enfants entendent altercations et oppositions empoisonner notre intimité familiale. Pourquoi, quand ils auront les capacités de forcer la voix, ne signifieraient-ils pas à leur tour leur opposition ? Pourquoi, puisque la maman a tant de fois évoqué ou relevé -plus ou moins discrètement - les faiblesses du père, ne montreraient-ils pas, eux aussi, qu'ils les ont perçues ? N'est-ce-pas d'ailleurs, à leur façon, une manière de manifester qu'ils « sont devenus grands » ?

Mais ne nous leurrions pas, dans leur esprit, ce ne sera pas uniquement celles du père qu'ils relèveront, mais bien aussi celles de leur mère, - qu'ils connaissent souvent d'ailleurs encore mieux

parce qu'ils ont vécu plus proches d'elle -. Souvenons-nous que les conséquences de nos actes pourraient retentir de longues années plus tard !

C'est alors que naîtront des conflits interminables... Et si ce n'était que pour un temps... mais n'oublions pas que c'est à cet âge que se construit toute la personnalité, que se créent les grandes amitiés ; cet esprit de révolte ne va-t-il pas bien souvent polluer non seulement leur vie mais, de par l'esprit qu'il entraîne, abîmer des générations entières (manque de volonté, paresse dans le devoir d'état, mariage inconsidéré, etc....) Que d'énergie perdue ! Au lieu de mettre la force et les qualités des deux parents ensemble, sous le regard de Dieu, pour les orienter dans un même but, les voilà occupées par la discorde, les tiraillements et les oppositions !

Une union de tous les instants.

Au cours de sa vie terrestre, Notre-Seigneur n'a cessé de recommander la charité et l'union fraternelle : « Efforcez-vous de conserver l'unité d'esprit dans le lien de la paix⁵ » La vocation du christianisme est bien une vocation d'amour dans l'ordre défini. Cet amour qui doit être le lien qui nous unit tous en un seul cœur, comme le Père et le Fils sont unis dans le lien de l'Esprit-Saint. Conserver l'unité dans le lien de la paix est tout à la fois, facile et difficile. Facile, car quand le cœur est vraiment humble, doux et patient, il supporte tout avec amour, prenant soin de se conformer aux dispositions, aux goûts de l'époux plutôt que de faire valoir les siens. Difficile car, tant que nous sommes ici-bas, l'amour-propre, même mortifié, tente toujours de ressusciter et d'affirmer ses droits, créant de continuelles occasions de froissement réciproque pour nous empêcher de renoncer à nous-mêmes et de faire preuve de délicatesse à l'égard de celui qui est pourtant la moitié de nous-mêmes. Soyons convaincues que tout ce qui trouble, affaiblit et détruit l'union entre époux, ne peut plaire à Dieu, même si nous le faisons sous prétexte de zèle (sauf en ce qui concerne le respect de la loi de Dieu).

⁴ Je ne servirai pas

⁵ Eph – Chap. IV, 1-3

L'excès de personnalité, le trop grand désir d'agir à sa guise, sont très souvent la cause de nos divisions internes. Pourtant il nous faut savoir que même si nos idées sont bonnes et lumineuses, notre époux, à qui nous avons donné notre confiance, peut avoir aussi son avis sur la question ; il a reçu les grâces d'état nécessaires et ses idées pourront être encore meilleures que les nôtres, même si nous ne percevons pas tout de suite leurs tenants et aboutissants. Et si parfois elles étaient moins bonnes, il serait toujours plus bénéfique pour le salut de tous d'y renoncer dès lors qu'elles sont source d'opposition. Il est plus sage, plus humble et charitable d'accepter les vues de son époux, plutôt que de les écarter pour ne point renoncer à des nuances trop personnelles. Ce personnelisme est l'ennemi de l'union, il empêche le succès des œuvres et même notre progrès spirituel. Et quel réconfort pour le catholique que de savoir que tous les renoncements à notre volonté propre seront des occasions de sacrifice à offrir à Dieu pour le salut de notre famille.

Ces germes de discordes semés par Lucifer le jour du « Non serviam » deviendront alors autant d'oiseaux du Paradis qui viendront se jeter aux pieds du Seigneur lors du jugement dernier.

Ces sacrifices ne seront pas les moindres de notre vie d'épouse, et, selon les tempéraments, ils seront parfois véritablement des épines crucifiantes, mais n'oublions jamais que le mot « sacrifice » signifie : « rendre sacré » et là seulement nous en comprendrons la valeur. N'est-ce pas là en parti-

culier la mission de l'épouse et de la mère, âme du foyer, que de rendre à Dieu ceux qu'Il lui a confiés et de les mener vers le ciel en les ayant sanctifiés par ses larmes et ses prières ? Et si vraiment vous ne pouvez supporter ce que vous considérez comme un joug, offrez, comme un cadeau à votre mari, cette place et cette autorité dans une belle abnégation ; Notre-Seigneur tiendra compte de votre élan et le transformera progressivement pour le perfectionner. Ce combat personnel, assez contraignant pour les natures moins dociles, deviendra peu à peu naturel et même suave...quelle joie intérieure alors !

Courage donc chères amies ! Que cette période de l'Avent nous aide à examiner ce point toujours très sensible, afin que chacune d'entre nous parvienne à garder son foyer dans la paix, de la naissance à la mort, traversant plus facilement cette délicate période de l'adolescence si notre foyer rayonne dans l'union et la charité. Il n'est jamais trop tard pour s'y mettre ! Que le Saint-Esprit nous guide toutes. Que Saint Joseph nous aide, lui à qui Notre-Dame - pourtant plus sainte que lui- a obéi et fait confiance dans toutes ses décisions, même les plus surprenantes à vue humaine, telle que la fuite en Egypte. Qu'il donne aux époux les grâces pour être de véritables chefs de famille et aux épouses celles de savoir se remettre à leur autorité dans la confiance et une vraie paix de l'âme.

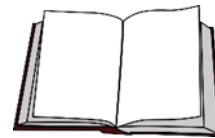
Marguerite-Marie

Diffusez votre Revue

Si vous connaissez des personnes que vous croyez susceptibles d'être intéressées par notre revue, vous pouvez nous envoyer leurs noms (liste limitée à 5 personnes) Adressez-nous un mail en précisant leur nom, leur adresse, leur **adresse mail** et leur numéro de téléphone ; nous leur enverrons un numéro gratuit dans les mois qui viennent. Vous pouvez aussi participer à cette offre en nous envoyant un don pour nous aider à subvenir aux frais engagés.



Ma bibliothèque



Vous trouverez ici des titres que nous conseillons sans aucune réserve (avec les remarques nécessaires si besoin est) pour chaque âge de la famille.

En effet ne perdons pas de vue combien la lecture d'un bon livre est un aliment complet ! Elle augmente la puissance de notre cerveau, développe la créativité, participe à notre développement personnel, nous distrait, nous détend et enfin elle enrichit notre vocabulaire.

Il faut, dès l'enfance, habituer vos enfants à aimer les livres ! Mais, quel que soit l'âge, le choix est délicat tant l'on trouve des genres variés... N'oubliez jamais qu'un mauvais livre peut faire autant de mal qu'un mauvais ami !



ENFANTS :

- **4 ans** : Merveilles de la nature – Kimane – 2020
- **Activités dès 5 ans** : Les arbres et les fleurs (coloriage) – Mila - 2020
- **Dès 6 ans** : L'étoile du petit berger – A-S Droulers – Aquar'ailes - 2014
- **A partir de 8 ans** : Les métiers oubliés à travers l'art – Palette - 2020
- **Dès 12 ans** : En Acadie par le feu et par le fer – Léon Ville – Saint Rémi - 2020
- **A partir de 14 ans** : Al-Huda, galère de l'espoir – Elor -2002

ADULTES (à partir de 16 ans) :

- **Vie chrétienne** : La famille catholique – M. l'abbé Troadec – Clovis - 2011
- **Culture chrétienne** : Les peintres de l'invisible - Laurent Dandrieu, Le Cerf - 2016
- **Spiritualité** : La vie intérieure de la Très Sainte Vierge - J-J. Olier - Artège – 2020
- **Politique** : Comment on relève un Etat – Salazar – Chiré - 2020

Pour compléter cette liste, vous pouvez vous renseigner sur les Cercles de lecture René Bazin : cercleReneBazin@gmail.com (à partir de 16 ans- Culture, Formation)

La Revue : « **Plaisir de lire** » propose un choix de nouveautés pour toute la famille (distraction, histoire, activités manuelles) Envoi d'un numéro gratuit à feuilleter sur écran, à demander à : Plaisirdelire75@gmail.com



Saint Avent et joyeux Noël !

Mes plus belles pages

La femme

« La femme, amie des silences de sa maison, donne au monde une leçon d'ordre. Elle se tient à la place qui est sienne. Elle proclame aussi fortement qu'il est humainement possible la réussite expérimentée depuis des milliers d'années et qui ne s'inscrit pas seulement dans l'ordre d'une époque, mais dans celui d'une nature. Comme une pierre anonyme dans un édifice, s'appuyant sur ce qui est en bas, elle soutient ce qui est en haut. Elle légitime et unit l'un et l'autre de tout son être. Elle est, pour l'édifice, totale bénédiction. Son action muette figure la paix de l'efficacité, la splendeur du service intégral. »

Marie-Paule Vinay, Académie française

Le chef de famille

Le chef doit être un exemple vivant de charité et de justice, de prévoyance et de loyauté. Il lui appartient de pressentir les difficultés qui s'avancent, les problèmes qu'il faudra résoudre, de consulter et de trancher à temps, en informant de la décision, et autant que possible, de ses motifs. Lorsque celui qui exerce l'autorité est aux écoutes des besoins de ceux qui l'entourent, qu'il sait avec douceur leur donner place et rang, c'est presque spontanément que la paix se développe dans la communauté, car la prudence ordonnée à la charité y règne comme une évidence. Cela devient occasion d'entente, ou plutôt de communion entre les membres d'un corps qui sont vitalement unis à la tête de ce corps.

Gustave Thibon

Saint Joseph, modèle des chefs de famille

Si les chefs de famille doivent, comme tels, exiger la respectueuse obéissance et désirer l'amour de leurs enfants, qu'ils sachent être dignes de ce qu'ils souhaitent, en restant intimement unis eux-mêmes, comme saint Joseph, au Père qui est dans les cieux.

Qu'avec saint Joseph, ils apprennent à connaître par la prière filiale, les bons plaisirs divins sur ceux dont ils ont la charge. Qu'ils sachent aussi écouter les réponses du Père et sans attendre de révélations, qu'ils se déterminent à agir d'après les circonstances et les personnes au mieux de la volonté divine.

O saint Joseph, donnez-nous la force de vous imiter, chacun à notre place providentielle.

Chef énergique de la Sainte Famille, priez pour qu'avec vous, tous les chefs, tous les supérieurs, les plus élevés comme les plus humbles, sachent prendre comme vous, sous le regard de Dieu, leurs responsabilités.

Père R. de la Chevasserie

Que Votre volonté soit faite sur la terre comme au Ciel

Connaître
et aimer
Dieu

« Bien vivre n'est rien d'autre qu'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit », et comment aimer Dieu si nous ne le connaissons pas ? Aimer Dieu ! Vaste programme ! Et l'aimerons-nous jamais assez ?

La maman pourra ainsi lire ou simplement s'inspirer de ces pensées pour entretenir un dialogue avec ses enfants ; elle l'adaptera à l'âge de chacun mais y trouvera l'inspiration nécessaire pour rendre la présence de Dieu réelle dans le quotidien matériel et froid qui nous entoure. Elle apprendra ainsi à ses enfants, petit à petit, à méditer ; point n'est besoin pour cela de développer tous les points de ce texte si un seul nourrit l'âme de l'enfant lors de ce moment privilégié.

Ainsi, quand les difficultés surgiront, que les épreuves inévitables surviendront, chacun aura acquis l'habitude de retrouver au fond de son cœur Celui qui ne déçoit jamais !

J'ai pu me rappeler, dans la précédente méditation, que Dieu est le roi de toute la création, mais qu'une partie de celle-ci s'est révoltée contre sa loi. Alors, par cette parole, Notre-Seigneur nous donne le remède, la solution la plus efficace pour que Dieu règne à nouveau sur la terre, et en particulier sur mon cœur : que sa sainte volonté soit faite, mais pas n'importe comment ! Sur la terre comme au Ciel !

Imaginons le Ciel, et ses très nombreux habitants : il y a les neuf chœurs des anges, les saints, grands ou petits, la Sainte Vierge, et le Bon Dieu. Tout le monde y est parfaitement heureux, chacun à la place que le Bon Dieu lui a donnée. Certains ont des trônes resplendissants, et parmi ceux-là nous reconnâtrions certainement quelque grand saint comme saint Joseph, saint Jean-Baptiste, et même peut-être une vieille dame de notre paroisse, qui ne semblait pas avoir eu une vie extraordinaire... et d'autres n'ont que de simples fauteuils, mais ils sont remplis de bonheur pour l'éternité. Au Ciel, point de jalousie du voisin qui a une gloire plus grande, ou de cet ange à qui Dieu confie ses missions les plus délicates. Chacun à sa place fait la volonté du Bon Dieu, par amour pour lui et pour sa plus grande gloire. Ainsi dois-je faire, et le Bon Dieu ne me demande pas de choses impossibles : il s'agit simplement de m'appliquer à mon devoir d'état, par amour pour le Bon Dieu. Et parce que je lui rendrai gloire en étant à la place qu'il m'a donnée, je ne chercherai pas une autre place, plus glorieuse ou intéressante peut-être, aux yeux des hommes !



Pour m'aider, le Bon Dieu m'a donné deux magnifiques exemples : un charpentier nommé Joseph, et une vierge appelée Marie. Qu'ont-ils fait d'extraordinaire dans leur vie terrestre ? Ceux qui les ont connus auraient dit : rien !

Joseph a travaillé avec application aux ouvrages qu'on lui commandait, et Marie a tenu sa maison en ordre, elle faisait, comme beaucoup de femmes, le ménage et la vaisselle. Quel est le secret de leur gloire céleste ? Comme disait sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, « ne rien faire d'extraordinaire mais faire extraordinairement bien tout ! » qu'est-ce que cela veut dire ? Je peux, à l'image de la Sainte Famille, ou d'un saint que j'aime particulièrement, m'appliquer à faire de ma vie toute simple d'enfant, d'écolier, une vie pleine de choses extraordinairement bien accomplies, par amour du Bon Dieu. Car il est là, le secret de la vie des saints, et de leur gloire dans le Ciel : faire tout par amour du Bon Dieu, et chaque pensée, chaque acte que nous faisons, même celui de faire son lit joyeusement chaque matin, peut être un acte d'amour du Bon Dieu qui prépare notre place au Ciel.

Ainsi, ô mon Dieu, je ne veux être rien d'autre que ce que vous voulez de moi, parce que je vous aime et que je ne désire rien d'autre que de vous aimer davantage. Et chaque moment de ma journée, et de ma nuit, me donne l'occasion de vous aimer un peu plus, en m'appliquant généreusement à mon devoir d'état. Je veux chasser de mon cœur cet orgueil qui me fait me préférer à vous, et qui est la cause de tant de chutes. C'est ce qui a fait le malheur des mauvais anges, qui ont refusé de servir leur Créateur sans lequel pourtant ils n'étaient rien ! « Non serviam », je ne servirai pas ! Et pour toujours ils sont dans le malheur et la souffrance ! Alors peut-être que je ne dis pas, comme Lucifer, ces quelques mots de refus, mais bien souvent, trop souvent hélas, je suis tenté de répondre « oui, mais... ». Oui, je veux bien vous faire plaisir, ô mon Dieu, mais je préfère tout de même rester jouer dehors plutôt que d'aller réviser ma leçon !

Alors, très Sainte Vierge, je me tourne vers vous, afin de vous demander d'intercéder auprès de votre divin Fils afin que le Bon Dieu me comble de grâces pour m'aider à accomplir mon devoir d'état, joyeusement. Mon saint Ange, guidez mes pas et ne permettez pas que je m'égare du droit chemin, afin que je vous retrouve un jour au Ciel, pour chanter les louanges de mon Sauveur.

Germaine de Thionville

PRIONS LES UNS POUR LES AUTRES :



Beaucoup d'intentions nous sont confiées : mariage, intentions familiales, entente dans les foyers, naissance, espoir de maternité, santé, fins dernières, rappel à Dieu... Nous les recommandons à vos prières et comme « quand deux ou trois seront rassemblés en mon nom, je les exaucerai », nous sommes assurés que Notre Dame des Foyers Ardents portera toutes nos prières aux pieds de son Divin Fils et saura soulager les cœurs. Une Messe est célébrée chaque mois à toutes les intentions des Foyers Ardents. Unissons nos prières chaque jour.

Restaurer une maison ancienne

La maçonnerie

Après avoir présenté ce qu'est la maçonnerie, voyons plus concrètement sa mise en œuvre et l'entretien d'une maison ancienne sur ce point.

Certains désordres peuvent apparaître si des restaurations précédentes ont été mal faites, ou si le bâtiment n'a pas été régulièrement suivi.

Lorsque, comme nous l'avons vu, la maison est montée avec des liants naturels type torchis ou argile entre les pierres de constructions, il existe un phénomène normal de remontée par capillarité de l'humidité naturellement présente dans le sol, du fait des pluies ou du terrain lui-même. La grande erreur après la guerre, notamment dans les régions où il fallait reconstruire, a été de cimenter les façades ou les joints entre les pierres, comme de mettre à la base de la maison un petit contrefort de ciment, parfois agrémenté d'un trottoir de même nature.

Cela bloque l'évaporation normale de l'humidité vers l'extérieur. Ne pouvant sortir, elle s'évacue vers l'intérieur et c'est ainsi que les murs se chargent de salpêtre et que les plâtres ou peintures cloquent et se détachent.

De plus l'atmosphère de la maison n'est pas saine.

Il est donc impératif dans ce cas de faire sauter ce ciment pour laisser les murs respirer. L'humidité peut être telle qu'après avoir ôté ce ciment vous découvrirez un torchis ou une argile vraiment mouillés ! Il n'est pas nécessaire de dépasser 1,80 m environ, car les remontées par capillarité ne vont pas au-delà de cette « hauteur d'homme ». Une petite année est nécessaire pour ventiler tout cela avant de réenduire à la chaux votre maison.

Attention aux enduits ou jointoiments faits avec de la chaux coupée de ciment, que l'on trouve parfois chez les vendeurs de matériaux. Là où la chaux va se patiner et s'user en s'effritant lentement, le ciment, même mélangé, va casser et l'enduit fissurer. Le ciment est en effet raide, sans souplesse comme la chaux pour suivre les mouvements imperceptibles du bâti liés à ceux de l'écorce terrestre.

Certains maçons qui connaissent fort bien leur métier et les techniques anciennes ajoutent de la brique pilée, ou du charbon de bois dans le dégrossi (sous l'enduit), en pied de mur, afin d'absorber l'humidité. Cela se faisait au Moyen Age...

Si un mur fait « le ventre », cela vient d'une infiltration d'eau par le dessus qui provoque la déstabilisation de ce qui le compose intérieurement. Il faut alors tout reprendre, ce qui est bien sûr un gros travail.

De l'intérêt de surveiller sa toiture régulièrement...

Un mur qui verse vers l'extérieur a pour cause souvent de mauvais appuis à l'étage : charpente déstabilisée, surcharge excessive des planchers. Il faudra donc voir avec un professionnel comment y remédier.

Il est important de ne surtout pas laisser de lierre grimper sur la façade car il se nourrit de la pierre en creusant dedans pour s'accrocher, à la différence de la vigne vierge. Celle-ci, très vigoureuse, doit en revanche être disciplinée et taillée souvent au risque de grimper sur la toiture et dans les gouttières où elle peut créer des désordres.

Une petite végétation de plantes non ligneuses, devant la maison va boire naturellement l'humidité du sol et veiller à l'équilibre. Et puis cela donne beaucoup de charme.

De même, dans les régions argileuses, il est bon que la terre soit toujours un peu humide (légèrement) en sous-sol, de façon à éviter en période de sécheresse une trop grande rétractation. Sinon le bâtiment risque de bouger.

Tout est affaire de mesure et de prudence dans cet équilibre d'hydrométrie.

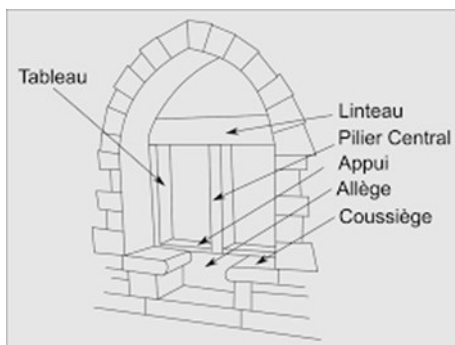
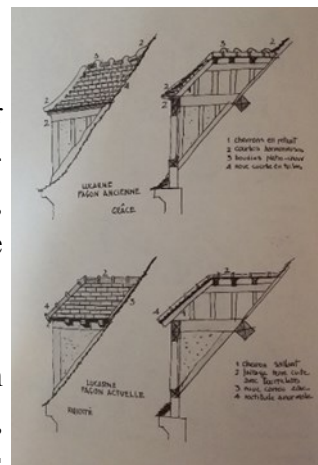


Si vous avez besoin de percer une baie dans les murs, prévoyez que vos fenêtres soient plus larges que hautes. La lumière vient du haut et ne pas respecter cette règle déparera le bâtiment à l'œil et ne vous donnera pas plus de clarté.

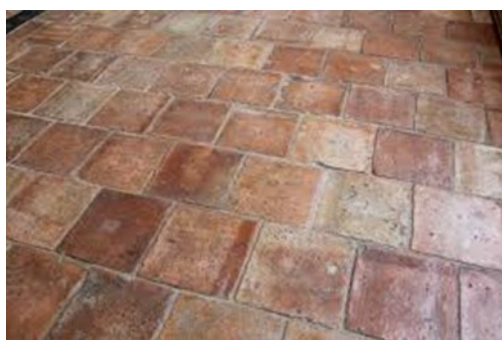
La partie haute se nomme le linteau, en pierre le plus souvent, sinon en bois, avec à l'arrière (à l'intérieur de la maison un arrière-linteau) en chêne.

La menuiserie était en effet posée dans la feuillure située en milieu ou 1/3 avant du mur (vers l'extérieur), formant à l'intérieur des ébrasements. Ils ont pour utilité de laisser passer le maximum de lumière et permettent d'ouvrir les battants de la fenêtre dans leur épaisseur.

De même si vous voulez et pouvez financièrement ajouter une lucarne sur votre toit, plutôt qu'un velux assez laid, observez celles de votre région car chacune a sa particularité. Il est très important que les proportions en soient bonnes, notamment que les chevrons ne dépassent pas le linteau et rejoignent l'ardoise ou la tuile par une petite moulure.



Si vous voulez donner un air authentique à un pavement de terres cuites ou dalles de pierre, ne réalisez pas de joints de ciments entre les pavés, car ils se fendront compte tenu du manque d'élasticité de ce matériau. Le mieux est de ne pas mettre de joint du tout, ou éventuellement en chaux fort minces, d'ailleurs autrefois les dalles ou carreaux posés à bords francs sur lit de chaux, étaient biseautés dans l'épaisseur, pour cela.



Vous les entretenez avec de l'huile de lin (mélangée d'un peu de siccatif).

Enfin, ne supprimez pas de murs porteurs ou même de cloisons à l'intérieur de la maison sans l'avis d'un maçon avisé ou d'un architecte, au risque de voir s'affaisser l'étage supérieur...

Il y aurait encore beaucoup à dire mais nous vous renvoyons à votre maçon...

Jeanne de Thuringe

Sources des schémas : Wikipédia (Architecture)

Maisons de Pays (René Fontaine)

Activités culturelles

◆ Vernon (27)

Jusqu'au 10 janvier 2021. Avec son exposition « **Dans l'atelier. Monet, Signac, Bonnard...** », le musée de Vernon propose une vision tout-à-fait singulière des peintres impressionnistes : en effet, l'attention est concentrée sur le travail en atelier de ces artistes pourtant réputés pour leur travail innovant en plein air. Par ce biais, le musée rappelle le rôle caché mais réel que jouait malgré tout l'atelier dans ces années.

◆ Montpellier (34)

Rendez-vous avant le 3 janvier 2021 au musée Fabre de Montpellier afin d'explorer « **Le Canada et l'impressionnisme. Nouveaux horizons** ». L'exposition réunit les œuvres de 35 peintres canadiens venus se former à Paris où ils découvrent la révolution impressionniste : subjugués, ils décident d'adopter cette nouvelle façon de faire avant de l'importer au Canada.



◆ Paris (75 001)

Du 22 octobre 2020 au 18 janvier 2021, le musée du Louvre ouvre ses portes à une grandiose exposition sur « **Le corps et l'âme. De Donatello à Michel-Ange. Sculptures italiennes de la Renaissance** ». Réunissant plus de 150 œuvres sculptées, l'exposition présente l'évolution de la sculpture depuis la seconde moitié du *Quattrocento* jusqu'à l'apogée du début du XVI^e siècle.

◆ Nemours (77)

Profitez, jusqu'au 31 décembre 2020, de l'exposition du musée de Préhistoire de Nemours, intitulée « **Les Sénons. Archéologie et histoire d'un peuple gaulois** ». Partez à la découverte de ce peuple à travers ses conditions de vie, sa culture, ses pratiques funéraires ou ses croyances.



◆ Versailles (78)



Jusqu'au 31 décembre 2020, découvrez « **Le château de Versailles dans la bande dessinée** » dans la Salle du Jeu de Paume. En cette année de la bande dessinée, ne manquez pas d'admirer les planches originales et dessins préparatoires présentant le château de Versailles : au travers des bulles se dévoile une nouvelle vision du domaine royal et de ses personnages, historiques ou fictifs (comme le masque de fer). Versailles, lieu unique qui va jusqu'à inspirer le 9^e art...

Afin que Notre-Seigneur bénisse toujours davantage
notre Revue et son apostolat,
nous faisons régulièrement célébrer des Messes.
Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à cette
intention en le précisant lors de votre don.



RECETTES !



Tarte aux fruits

Pour 8 à 10 personnes

Ingrédients pour le sablé breton :

- 3 jaunes d'œufs
- 120 g sucre en poudre
- 120 g de beurre salé
- 210 g de farine
- 1 sachet de levure
- 1 sachet de sucre vanillé

Préparation du sablé breton :

- Écraser le beurre en pommade,
- Battre les jaunes avec le sucre,
- Y incorporer le beurre, puis la farine mélangée à la levure,
- Former une boule et laisser reposer au réfrigérateur pendant 1 heure,
- Étaler la pâte et mettre au four à 170 degrés pendant 15 à 20 minutes.



Ingrédients pour la crème pâtissière à la vanille

- 500 ml de lait tempéré
- 20 g de beurre
- 6 jaunes d'œufs
- 20 g de farine
- 30 g de maïzena
- 100 g de sucre
- 2 gousses de vanille fendues

Préparation de la crème pâtissière :

- Chauffer le lait avec la vanille jusqu'à ébullition,
- Fouetter les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse,
- Y ajouter progressivement la maïzena et la farine,
- Verser la moitié du lait, mélanger délicatement puis de façon plus énergique.
- Reverser la crème dans la casserole de lait et remettre à feu doux en mélangeant sans cesse jusqu'à épaississement de la crème.
- Laisser refroidir et l'étaler sur le sablé.
- Décorer à sa guise avec des fruits de saison.

Galettes salées

Ingrédients pour 12 galettes :

- 250 g de farine de blé noir
- 2 œufs
- Gros sel
- 1/2 litre d'eau



Bien mélanger le tout au batteur et laisser reposer pendant 2 heures,

Faire cuire dans une galetière et y mettre les ingrédients de votre choix :

- Coquilles st Jacques dans sa fondue de poireaux
- Jambon œuf fromage
- Andouille à la moutarde
- Lardons champignons
- Feta, tomates, poivrons
- Chèvre miel

Surtout mettre une bonne noix de beurre salé !!!

Le  du Foyer Ardent

Notre citation pour novembre et décembre :

« Il n'y a de grand parmi les hommes que le poète, le prêtre et le soldat, l'homme qui chante, l'homme qui bénit, l'homme qui sacrifie et se sacrifie », Charles Baudelaire.

Sanctus

Messe Solennelle de sainte Cécile
Charles Gounod (1818, Paris - 1893, Saint-Cloud)



*Sainte Cécile, gisant conforme au corps de la Sainte retrouvé en 1599. Cathédrale d'Albi.
Les mains de la sainte dont un et trois doigts sont tendus expriment le mystère de la Sainte Trinité :
Un seul Dieu en Trois Personnes.*

Le 22 novembre prochain, honneur à la patronne de cette rubrique puisqu'elle est la patronne des musiciens, honneur à sainte Cécile dont le nom est inscrit au Canon de la Messe.

Cette *Messe solennelle en l'honneur de sainte Cécile*, composition musicale de Charles Gounod, son œuvre la plus connue (hormis ses opéras), fut donnée pour la première fois le 22 (ou le 29) novembre 1855 à l'église Saint-Eustache de Paris, pour la sainte Cécile.

Née en l'an 200, Cécile est mariée contre son gré au païen Valérien. Le soir de son mariage, Cécile révèle à son mari qu'elle a fait vœu de virginité et le convertit ainsi qu'un peu plus tard, son beau-frère Tiburce. Elle subit le martyre par trois fois jusqu'à sa décapitation, en chantant des hymnes à Notre-Seigneur. Pour cette raison sainte Cécile est devenue patronne des musiciens.

En octobre 1599, lorsqu'à la demande du cardinal Sfondate, on ouvrit le sarcophage de la sainte, son corps était encore intact. Le sculpteur romain, Maderno exécuta la réplique fidèle du corps supplicié, œuvre que l'on peut toujours contempler dans l'Eglise Sainte Cécile du Trastevere, à Rome.

Sanctus, Sanctus, Sanctus Dóminus Deus Sábaoth

Pleni sunt caeli et terra glória tua

Hosánna in excélsis

Benedíctus qui venit in nómine Dómini

Hosánna in excélsis.

<https://open.spotify.com/search/Sanctus%20Gounod%20Kiri%20T>

BEL CANTO

Saints de France



Refrain :

Saints de France à qui notre histoire
Doit ses jours de plus belle gloire,
Dans le malheur et le danger
Vous saurez bien nous protéger (bis)

1. De la France qui se lève,
Dieu bénit le clair matin.
Par Clotilde et Geneviève,
Saint Rémi et Saint Martin.

2. Des vieux Francs, la foi profonde
De l'Eglise est le soutien.
Et Saint Louis présente au monde
L'idéal du Roi chrétien.

3. Pour transmettre les messages
De son Cœur victorieux,
Dieu choisit nos vierges sages
De Paray et de Lisieux

4. Quand se meurt la France en larmes,
Le secours lui vient du Ciel.
Jeanne d'Arc reçoit ses armes
De l'archange Saint Michel.

5. O grands Saints la France est fière
De compter près du Seigneur,
Tant d'élus dont la prière
Est un gage de bonheur.

[A écouter dans les productions du Chœur Montjoie
Saint Denis](#)

Commandez le Rosaire des Mamans !



Il est paru au prix de 6€ + frais de port (gratuits pour 10 exemplaires).
N'hésitez pas à en profiter rapidement !

Pensez à abonner vos proches à notre Revue :
c'est un cadeau utile pour vos enfants, parents, amis, petits-enfants
et qui produira des fruits durant de longues années !

Contactez-nous par courrier : Foyers ardents, 2 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles
ou sur contact@foyers-ardents.org